Les souhaits de plein succès d'Alger

Lire en page 5

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

LES REDRESSEURS AU PIED DU MUR

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1413 Jeudi 3 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

OPÉRATION "AID SANS KYSTE"

1.432 vétérinaires mobilisés

Lire en page 4

LA LOI DE FINANCES 2012 ADOPTÉE HIER PAR L'APN

L'IMPORTATION DE LA FRIPERIE INTERDITE

Lire en page 3

APRÈS L'APPROBATION DU RÉFÉRENDUM SUR LA DETTE EN GRÈCE

Forte inquiétude des pays occidentaux

Lire en page 7

USM ALGER

Le futur entraîneur sera un Français

Lire notre supplément sports pages 11, 12, 13 et 14

Repères

40 militants sahraouis des droits de l'Homme ont été "agressés et battus" par la police marocaine à leur descente d'avion lundi en fin d'après-midi à l'aéroport d'El-Ayoun.

62,18 % est le taux de remplissage des 65 barrages du territoire national. Un niveau équivalant à une réserve globale de 3,6 milliards de m³ à fin octobre 2011.

02 généraux ont été interpellés pour possession de drogue (la métamphétamines) au Cambodge. Les deux conseillers du ministre de la Défense à deux étoiles ont été interpellés par la police.

Une cérémonie en l'honneur des cadres et retraités de l'ANP

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, M. Abdelmalek Guenaïzia, a présidé mardi au Cercle national de l'Armée à Alger, une cérémonie en l'honneur des cadres et retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), à l'occasion du 57e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération. L'hymne national a été exécuté lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Abdelaziz Ziari, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'ANP, ainsi que des membres du gouvernement et des personnalités nationales et historiques. Une exposition de photos sur les étapes historiques marquantes de la guerre de libération, depuis son déclenchement le 1er novembre 1954 jusqu'au recouvrement de l'indépendance le 5 juillet 1962, a été organisée en marge de la cérémonie. Les photos portent, notamment, sur les essais nucléaires dans le Sahara algérien, les manifestations du 11 Décembre 1960 à Alger, le rôle de l'information dans la sensibilisation durant la Guerre de libération et les personnalités qui ont pris part au congrès de la Soummam le 20 août 1956.

Radio Djurdjura inaugurée

Nacer Mehal, ministre de la Communication, a inauguré mardi la chaîne de Radio Djurdjura de Tizi-Ouzou. Le ministre était accompagné de M. Khelladi, directeur général de l'ENRS. Le lancement de cette chaîne régionale a été effectué après plusieurs années de report, rappelle-t-on. Juste après la cérémonie d'inauguration, la chaîne de radio a commencé à diffuser ses programmes. L'ambiance était bon enfant à l'intérieur des studios et des différents bureaux de cette chaîne qui sera, comme l'a précisé Nacer Mehal, une véritable courroie de transmission entre la population et les autorités locales. Ce qui ne manquera pas de contribuer au développement de la région. Le ministre a tenu un bref point de presse juste après la cérémonie pour parler, notamment, de la grille des salaires des journalistes de la presse écrite. Selon le premier responsable du secteur, cette grille rentrera en vigueur à partir de l'année prochaine. Le ministre a rappelé que la grille en question sera horizontale et verticale et elle prendra en ligne de compte l'aspect compétence des journalistes. Nacer Mehal a souligné, concernant l'ouverture du champ audiovisuel, qu'il n'a reçu encore aucun dossier. Quant aux irrégularités relevées dans les recrutements effectués au niveau de radio Djurdjura, le ministre a demandé des preuves pour pouvoir prononcer des sanctions. Radio Djurdjura est la quarante-septième radio locale au niveau national. La prochaine sera celle de Boumerdès.

Amar Aouimer sur le podium du Marathon international d'Alger

Notre confrère Amar Aouimer du Midi Libre a réalisé une bonne performance en remportant un trophée lors de la course du 5.000 m du marathon international d'Alger organisé le 1er novembre à Dély Brahim. Durant cette course également dominée par Amrani Benmansour, les diplomates ont haussé le prestige de cette compétition avec leur présence, notamment ceux des ambassades du Japon et de Cuba à Alger qui sont venus en masse à cette fête commémorant l'indépendance de l'Algérie. «C'est une grande fête à laquelle nous voulons apporter notre cachet», nous a déclaré un diplomate de l'ambassade de Cuba. Abdelmadjid Rezkane, directeur général de Events Sports International Algérie, n'a pas manqué d'encourager les participants et les lauréats de toutes les courses du marathon international d'Alger, à savoir les 42 km, 21 km, 10 km et, enfin, 5 km.
L'Allemand Hanno Reineck, 69 ans, qui a ainsi participé à son 80e marathon international en Algérie, nous a affirmé qu'il atteindra le 100e marathon…
D'ores et déjà, il prépare le marathon de Bonn prévu le 22 avril 2012.

Dixit

Ahmed Ouyahia :

«La sécurité du territoire algérien est assurée et les citoyens peuvent être tranquilles. Je suis rassuré sur le fait que l'Algérie a eu à développer une expérience certaine en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité. Le terrorisme était une bataille dans laquelle, malheureusement, nous avons développé une expérience. Je dis malheureusement parce que nous aurions tellement souhaité que l'Algérie n'eut pas à vivre le terrorisme ni à expérimenter pareil fléau.»

Incidents à Béjaïa pour une coupure d'électricité

Une coupure d'électricité, survenue dans la nuit du lundi à mardi, a provoqué des incidents, sans gravité majeure, dans les localités d'Aokas et Tichy (Béjaïa), à l'initiative de groupes de jeunes, a-t-on appris de sources policières.
Les manifestants ont commencé par obstruer un tronçon de la RN 9, reliant Béjaïa à Sétif, à hauteur du lieudit Bakaro, avant de s'en prendre par la suite au siège de la Sonelgaz, dont ils ont fait voler en éclats toutes les vitres, a-t-on précisé.
Ultérieurement, le groupe, qui s'est étoffé entre temps, s'est dirigé vers les sièges de la daïra et de la commune de Tichy, dont il a également brisé les vitres et endommagé un véhicule en stationnement dans le parc.
L'intervention de la police a réussi à disperser les protestataires et à ramener le calme, a-t-on indiqué.
Depuis quelques jours, quasiment chaque coupure de courant dans les localités environnantes est suivie par des manifestations de jeunes.

Le doyen des Européens a 111 ans

Le doyen des Européens, le Belge Jan Goossenaerts, a célébré dimanche ses 111 ans, rapporte mardi le quotidien flamand *Gazet Van Antwerpen*.
Ancien ouvrier agricole dans la région d'Anvers, Jan Goossenaert, né le 30 octobre 1900, ne veut plus donner d'interview.
"J'ai déjà tout dit la dernière fois" (à l'occasion de ses 110 ans), a-t-il expliqué au journal flamand. Il a attribué sa longévité au fait d'avoir *"travaillé dur toute (sa) vie"*.
Comme membre du club très restreint des "supercentenaires" de plus de 110 ans, ils ne sont que 82, dont 77 femmes. Jan Goossenaerts est aussi le troisième homme le plus âgé du monde, derrière le Japonais Jiroemon Kimura, âgé de 114 ans, et James Sisnett, de la Barbade, qui a 111 ans. La doyenne de l'humanité est l'Américaine Besse Cooper, âgée de 115 ans, selon la liste des "supercentenaires" disponible sur un site internet américain.

LA LOI DE FINANCES 2012 ADOPTÉE, HIER, PAR L'APN

L'importation de la friperie interdite

L'importation de la friperie est, désormais, interdite. Telle a été la volonté des députés qui, dans le cadre du projet de loi de finances 2012, adopté hier par l'APN, ont consacré cette disposition.

PAR KAMAL HAMED

Les élus du peuple ont, à vrai dire, avalisé un amendement présenté par le gouvernement représenté en la circonstance par le ministre des Finances, Karim Djoudi. Ce dernier a, en effet, proposé à la commission des finances de l'APN d'abroger l'article 27 de la loi de finances complémentaire 2011 qui, pour rappel, autorisait l'importation de la friperie. Ainsi donc, quelques mois seulement après avoir donné son quitus à un amendement introduit par quelques députés permettant l'importation de la friperie, l'APN vient d'adopter le contraire, suite à une proposition du gouvernement. Il faut dire que ce dernier n'a pas inscrit dans le projet de loi des finances 2012 cette disposition et ce n'est qu'après que le texte eut été débattu en séance plénière qu'il s'est ravisé répondant, ainsi, favorablement à la demande de certaines parties qui étaient foncièrement opposées à l'article 27 de la loi de finances complémentaire 2011. «*Cet article a été retiré parce que nous avons fait un assainissement qui nous a coûté un équivalent de près de 60 milliards de DA*» dira, en guise de justification, le ministre des Fiances, Karim Djoudi. Le premier argentier du pays, qui s'exprimait hier en marge de la séance plénière de l'APN, devait ajouter que «*nous avons besoin de créer de la valeur ajoutée. Nous avons alors moins besoin d'importer que de créer la valeur ajoutée ; donc, il faut trouver une réponse en termes de création d'emplois, de création de richesses*».L'allusion est on ne peut plus quant à la volonté de l'Etat de soutenir les entreprises publiques du textile. Car, une des parties qui s'est le plus opposée à la disposition autorisant l'importation de la friperie, a été, rappelons-le, la Fédération des travailleurs du textile, un syndicat affilié à l'UGTA. Amar Takjout, le secrétaire générale de cette fédération, a plaidé alors en faveur de la nécessité du retrait de la mesure visant la reprise de l'importation de la friperie «*Il y a beaucoup de contradictions : les pouvoirs publics parlent, d'un côté, d'un plan de relance du secteur, et de l'autre, les députés votent en faveur de la levée de l'interdiction d'importation de la friperie !* », a-t-il dit à l'époque. Le Parti des travailleurs en a fait aussi de même en allant jusqu'à accuser les députés auteurs de l'amendement autorisant l'importation de la friperie d'être inféodés aux importateurs. Quand le texte a été soumis au Conseil de la nation, ce dernier n'a pu rien faire pour changer les choses et ce, malgré les critiques acerbes formulées par certains sénateurs, notamment ceux qui appartenaient au tiers présidentiel. Mais ce rejet presque unanime des sénateurs ne pouvait pas déboucher sur l'annulation de l'article en question car la chambre haute du Parlement n'a pas la prérogative de voter pour ou contre un ou deux articles d'une loi, mais seulement d'adopter ou de rejeter l'ensemble de la loi.

La friperie, désormais, interdite.

Les logements socio-participatifs cessibles après 5 ans

Par ailleurs, une autre disposition non moins importante a été adoptée par les députés. Ces derniers ont, en effet, avalisé l'amendement de l'article 57 permettant ainsi la cessibilité des logements promotionnels aidés (LPA ex-LSP) au bout de cinq ans et non dix ans comme cela a été énoncé dans la loi de finances complémentaire 2011. «*Nous avons expliqué à la commission qu'il y'avait un risque spéculatif alors que la volonté de l'Etat n'était pas de construire des logements pour favoriser la spéculation, mais pour répondre à un besoin de la population et après débat, il y'a eu entente sur une période d'incessibilité de cinq ans*» a indiqué Karim Djoudi dans une déclaration en marge de la séance plénière. L'APN a aussi adopté une taxe additionnelle sur le tabac de l'ordre de 11 dinars sur tout paquet de cigarettes ou sachet de tabac à chiquer. Deux dinars seront alors affectés au Fonds de lutte contre le cancer. Notons aussi que l'APN a aussi adopté une disposition réduisant la tarification douanière pour l'importation du thon blanc (qui n'est pas disponible en Algérie). Celle-ci passe de 30 à 15%.

K. H.

POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

Djoudi rassure

PAR INES AMROUDE

Le gouvernement algérien est "*très sensible*" à la nécessité d'augmenter le pouvoir d'achat des retraités, a assuré, hier, à Alger le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, qui a souligné que tout relèvement des retraites nécessitait des disponibilités financières suffisantes chez la Caisse nationale des retraites (CNR).

"*Les retraites obéissent aux régimes par répartition et sont gérées par la CNR, tandis que le budget de l'Etat n'intervient que pour les dépenses de solidarité nationale*", a déclaré M. Djoudi à des journalistes qui lui ont demandé de commenter le "*Non*" à l'APN d'une proposition relative au relèvement des seuils des primes de retraites.

Lors de la plénière consacrée dans la matinée au vote du projet de loi de finances pour 2012, adopté à la majorité avec abstention du Parti des travailleurs, un député de ce parti, M. Ali Brahimi, a proposé l'introduction d'un nouvel article qui charge l'Etat d'"*assurer à tout retraité, dépourvu d'autres ressources, un seuil minimum de retraite équivalent au salaire national minimum garanti*", revu en hausse récemment à 18.000 DA.

Le député a insisté sur le fait qu'une telle mesure n'allait engendrer que 2,5 milliards DA de dépenses supplémentaires.

Mais le premier argentier du pays était catégorique : "*Il faudrait que la CNR dégage les ressources nécessaires pour pouvoir faire une telle augmentation*".

"*Il y a des propositions* (relatives à l'augmentation des retraites) *qui sont en train de se profiler, et il va y avoir un arbitrage à un moment donné*", a, toutefois, souligné M. Djoudi en rappelant que le groupe de travail chargé de ce dossier à l'issue de la dernière tripartite, poursuivait ses travaux.

Pour M. Djoudi, la prudence est, de toutes les façons, d'éviter des excès en matière de dépenses de fonctionnement.

"*Lorsque nous avons un budget de fonctionnement de 4.600 milliards DA, nous faisons face à une dépense récurrente qui nécessite un regard attentif pour qu'elle n'augmente pas trop fortement*", a-t-il prévenu.

MARCHÉS PUBLICS

Un projet d'amendement soumis au gouvernement

Un projet d'amendement du code des marchés publics, devant assurer "*plus de flexibilité*" dans la passation des marchés, a été soumis au gouvernement, a annoncé hier, à Alger le ministre des Finances, M. Karim Djoudi.

«*Il y a une discussion aujourd'hui sur le code des marchés publics* (...) *un projet d'amendement est actuellement au niveau du Conseil du gouvernement*", a précisé M. Djoudi à des journalistes à l'issue de l'adoption du projet de loi de finances pour 2012.

«*L'idée est de prendre en considération les contraintes exprimées par les différents secteurs qui souhaitent plus de flexibilité dans la commission nationale des marchés* (publics) *et de trouver ensuite des points de passage entre ceux qui veulent aller vite dans leurs marchés, et ceux qui sont tatillons dans le respect strict de la réglementation, à savoir les commissions des marchés*", a-t-il ajouté.

M. Djoudi a assuré que "*la logique du gouvernement est d'être réactif à des situations et à des problèmes posés et non pas de rester rigide*".

Il a rappelé que le contrôle de la régularité des marchés était, jusqu'à présent, assuré par plusieurs commissions, tant au niveau de la wilaya, que ministériel ou national, en fonction des montants de ces marchés public.

I. A.

SOUS LA PLUME

Finie la «*nippe*» à petits prix

PAR SORAYA HAKIM

L'amendement du projet de loi de finances 2012, proposé par le gouvernement qui prévoit l'interdiction de l'importation de la friperie, a été voté malgré certains députés qui avaient pris le parti des importateurs de la frip, sous prétexte qu'ils «auraient été arrosés» par ces derniers. Même la centrale syndicale s'était mise de la partie et avait vu la déferlante de 18.000 employés du secteur du textile en colère. Cette interdiction fait grincer les dents de beaucoup de commerçants qui ont investi le créneau. Mais alors, les ateliers de confection vont-ils pour autant reprendre leur production et pouvoir écouler leur marchandise quand on sait que la qualité du tissu et les malfaçons n'ont pas raison des prix exorbitants pratiqués ? La friperie, il est vrai, est un créneau juteux pour les importateurs qui font leur beurre mais quoi qu'on en dise, ce stock américain, comme on l'appelait dans le temps, rendait un grand service aux petites bourses. A la frip, on se «nipe» pour pas cher et l'on peut habiller ses enfants pour les fêtes de l'Aïd, les rentrées scolaires... C'est la planche de salut des pères de famille qui, loin d'être riches comme Crésus, se rabattent sur les vêtements, certes, déjà portés mais non usagés et qui redonnent le sourire aux enfants avec l'illusion de l'habit neuf. Dès janvier 2012 pour ces familles désargentées, il ne leur sera plus possible de recourir à la formule «frip». Il faut se dire que tout n'est pas perdu, car une petite fenêtre reste entrouverte. A charge pour le ministre du Commerce d'autoriser ou non certains gros bonnets triés sur le volet pour commercer les vêtements usagers soumis préalablement au contrôle sanitaire. C'est ce même contrôle sanitaire qui avait été évoqué lors des débats à l'APN pour appuyer son interdiction et qui posait le problème de santé publique. Si, toutefois, des dérogations sont accordées par ci par là, que d'aucuns peuvent considérer comme passe-droits, l'interdiction de la friperie sera caduque et l'on reviendra à la case départ pour le plus grand bonheur des barons du business.

> «*La friperie, il est vrai, est un créneau juteux pour les importateurs qui font leur beurre mais quoi qu'on en dise, ce stock américain, comme on l'appelait dans le temps, rendait un grand service aux petites bourses.*»

S. H.

OPÉRATION «AID SANS KYSTE»

1.432 vétérinaires mobilisés

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a mobilisé, dans le cadre de l'opération «Aïd sans kyste», près de 1.432 médecins vétérinaires et 288 techniciens vétérinaires, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

PAR RAYAN NASSIM

Cette opération vise à sensibiliser la population aux mesures d'hygiène et au renforcement du contrôle du mouvement du cheptel à travers le territoire national, indique la même source.

Dans cet objectif, les services vétérinaires relevant des wilayas pourvoyeuses de cheptel, notamment les wilayas steppiques, délivrent des certificats de bonne santé devant accompagner les animaux lors de leurs déplacements, précise t-on.

Les services vétérinaires du ministère de l'Agriculture et du Développement rural précisent, également, que tous les établissements d'abattage, répartis sur le territoire national, seront ouverts (le jour de l'Aïd) pour inciter les citoyens à procéder au sacrifice dans une enceinte conforme et contrôlée. Des permanences des services vétérinaires et des brigades mobiles composées de techniciens vétérinaires se déplaceront sur les principaux lieux d'abattage, dans les zones rurales notamment, souligne-t-on.

Des mesures d'hygiène strictes doivent accompagner le sacrifice des moutons.

«*Dans un souci de respect de l'hygiène et de la santé publique, les services de voirie de wilaya ont été instruits pour récupérer les carcasses et organes saisis, ainsi que les détritus afin de les acheminer vers des lieux d'enfouissement ou d'incinération*", ajoute le communiqué du ministère.

Cette opération tend à empêcher la propagation de la maladie parasitaire du kyste hydatique transmise de l'animal (chien, mouton...) à l'homme, et ce, par la collecte des viscères infectées

De son côté, et comme c'est de coutume à chaque fête religieuse, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé, mercredi, les boulangers et les commerçants à travailler durant les jours de l'Aïd El-Adha pour permettre l'approvisionnement des citoyens durant ces journées. «*Vous êtes dans l'obligation d'assurer le service* (…) *afin de faciliter aux citoyens l'achat des différents produits de base, notamment le pain*", a souligné l'UGCAA dans un appel lancé aux commerçants.

L'UGCAA a appelé ces derniers, par ailleurs, à "*contribuer au climat de joie et de bonheur que symbolise la fête de l'Aïd*".

Dans ce contexte, l'UGCAA a appelé à l'application du programme de permanence arrêté en direction des boulangers avec les directions du commerce pour mettre en valeur la dimension de service public en ce jour de fête.

R. N.

SACRIFICE DU MOUTON

Appel au respect des précautions "*indispensables*"

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé, mercredi, les citoyens à observer certaines précautions "*indispensables*" lors de la cérémonie de sacrifice du mouton dimanche prochain, afin d'empêcher la propagation de la maladie du kyste hydatique.

"*Pour empêcher la maladie du kyste hydatique, il est nécessaire de rendre courantes certaines précautions indispensables lors de la cérémonie de sacrifice du mouton car les services vétérinaires ne peuvent vérifier tous les abats des animaux sacrifiés*", a recommandé le ministère dans un communiqué.

Au cas ou un abat paraît suspect, il est suggéré de contacter le vétérinaire de la commune, sinon d'enfouir cet abat profondément afin de le mettre hors de la portée des chiens. Par ce geste "*vous empêchez la transmission du parasite vers le chien et vous briserez la chaîne de cette transmission*", a souligné la même source.

Le kyste hydatique, ou hydatidose, est une maladie parasitaire des herbivores, (principalement le mouton) due à un parasite nommé Echinococcus Granulosis qui se transmet à l'homme par le biais du chien qui élimine les oeufs de ce parasite.

La maladie du kyste hydatique est guérissable, mais au prix d'une intervention chirurgicale difficile et coûteuse qui permet d'extraire le kyste de l'organe touché (généralement le foie ou le poumon).

"*La prise de conscience de la population, permettra sans nul doute de diminuer l'incidence de cette pathologie en appliquant certaines règles élémentaires d'hygiène*", a précisé le communiqué en invitant les citoyens à ne pas jeter les abats suspects et les enterrer profondément ou les incinérer.

Le ministère appelle, également, à combattre cette maladie durant toute l'année en empêchant les chiens d'accéder aux abattoirs, en assurant le traitement des chiens malades par les vétérinaires, en lavant bien les mains avant de manger ainsi que les fruits et légumes.

R. N.

EST DU PAYS

Mise en place de 11 sections de sécurité et d'intervention

Onze sections de sécurité et d'intervention (SSI) de la Gendarmerie nationale viennent d'être créées dans l'est du pays afin de renforcer la lutte contre les différentes formes de criminalité, a indiqué, hier, un officier du 5e commandement régional de la Gendarmerie nationale.

La création de ces nouvelles sections, opérationnelles depuis peu sur l'ensemble du domaine territorial, a permis de récupérer 220 véhicules volés, 12 armes à feu et 304 armes blanches, ainsi que la saisie de près de 13 kg de drogue et plus de 390 comprimés de psychotropes, a précisé à l'APS le commandant Ahmed Saâdoune, chef de la section régionale de sécurité et d'ordre public.

Par ailleurs, près de 1.500 personnes ont été arrêtées dans le cadre des différentes opérations de lutte contre la criminalité effectuées par les éléments de ces SSI qui opèrent en étroite collaboration avec les unités territoriales de ce corps de sécurité, a ajouté cet officier. Ces sections de sécurité et d'intervention qui opèrent selon un mode d'exécution "*ciblé et orienté*", basé sur les opérations coups de poing, ont pour mission principale d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, a souligné le commandant Saâdoune, faisant part de la prochaine mise en service de trois autres SSI pour renforcer davantage les différentes unités de sécurité territoriale.

La création de ces SSI s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation de la Gendarmerie nationale, a également souligné le même officier qui a mis l'accent sur "*l'importance*" de ces unités spécialisées dans la lutte contre la criminalité.

Des formations spécialisées ont été dispensées aux agents de ces SSI considérés comme une véritable "*force de frappe*" dans le domaine de la lutte contre la criminalité, a également assuré le commandant Saâdoune, précisant que des "*moyens techniques de pointe*" ont été mis à la disposition de ces SSI.

R. N.

Les stations-service Naftal ouvertes durant l'Aïd

Les stations-services de la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) seront ouvertes durant les jours de la fête de l'Aïd El Adha, a indiqué la société, hier, dans un communiqué. "Durant l'Aïd El Adha, et à l'instar des autres jours, la distribution des carburants et des bouteilles de gaz butane sera assurée sur l'ensemble de son réseau de stations-service et points de vente, de jour comme de nuit, à travers tout le territoire national", précise Naftal.

TRIBUNAL CRIMINEL PRÈS LA COUR D'ALGER

323 affaires pénales inscrites

Le tribunal criminel près la cour d'Alger traitera lors de la 3e session pénale 323 affaires, dont 59 liées au terrorisme, suite à un agenda additif de 161 autres.

Parmi les affaires inscrites au rôle additif, celle de l'attentat contre le Palais du gouvernement (Alger) le 11 avril 2007 faisant 20 morts et 222 blessés. L'affaire sera examinée le 2 février prochain.

Un autre attentat avait été perpétré le même jour contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar (est d'Alger), rappelle-t-on. Le tribunal criminel examinera, par ailleurs, le 6 février 2012, l'affaire des 23 personnes impliquées dans les deux attentats terroristes perpétrés à Bouira le 20 août 2008 faisant 11 morts et 31 blessés.

La même juridiction examinera le 24 janvier 2012 l'affaire de l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sahara algérien dans laquelle est impliqué le prénommé Djermane Kamel, bras droit d'Abderazzak "*le Para*". Par ailleurs, l'affaire des terroristes accusés d'enlèvement des touristes allemands et d'assassinats, est enrôlée pour le 1er février 2012.

Parmi les affaires qu'examinera le tribunal criminel près la cour d'Alger le 29 janvier prochain, celle liée à l'évasion fiscale portant sur une valeur de plus de 53 milliards de DA dans laquelle est impliqué Achour Abderrahmane, condamné en 2009 à 18 ans de prison ferme pour dilapidation de plus de 21 milliards de DA de la Banque nationale d'Algérie (BNA).

Des affaires liées au trafic de drogue dans lesquelles sont impliqués des Algériens et des ressortissants africains et européens, seront, par ailleurs, à l'ordre du jour de cette session.

R. N.

AL-KIB, PREMIER MINISTRE DE TRANSITION EN LIBYE

Les souhaits de plein succès d'Alger

Alger a réagi, lundi soir, à la nomination d'un nouveau Premier ministre de transition en Libye. Sur la page Facebook de Amar Belani, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, il est écrit, «Nous souhaitons plein succès au nouveau chef du gouvernement libyen de transition, Abderrahim Al-Kib, dans l'accomplissement de sa nouvelle mission en cette période cruciale pour engager la Libye dans un processus d'édification d'un état démocratique qui se fonde sur la double urgence de la réconciliation et du rétablissement de la sécurité».

PAR SADEK BELHOCINE

C'est la première réaction officielle des autorités d'Alger à la nomination de l'homme d'affaires, Abdel Rahim al-Kib, originaire de Tripoli, Premier ministre du gouvernement de transition en Libye par les membres du Conseil national de transition (CNT). Al-Kib a été élu au premier tour parmi cinq candidats. Il a recueilli 26 voix sur 51 votants. Les membres du CNT se sont réunis pour procéder au vote dans une salle de réunion d'un local situé dans le sud de Tripoli, qui fait office de siège de l'exécutif provisoire. Selon la feuille de route annoncée par le CNT, un gouvernement intérimaire doit être formé au plus tard un mois après l'annonce de la libération du pays, dont la proclamation officielle a eu lieu le 23 octobre. Des élections constituantes doivent avoir lieu parallèlement dans un délai de huit mois maximum, suivies d'élections générales, un an après au plus tard. Pas plus tard que dans la matinée de lundi, le ministre algérien des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a indiqué en marge de l'inauguration du nouveau siège du ministère des Affaires étrangères par le président Abdelaziz Bouteflika que les nouveaux responsables de la Libye sont les "*bienvenus"* en Algérie. Interrogé par la presse sur la visite attendue en Algérie de responsables du Conseil national de transition (CNT) libyen, le chef de la diplomatie algérienne a déclaré : "*Les frères libyens sont en train de préparer un nouveau gouvernement, nous devons leur laisser le temps de le faire et ils seront (par la suite) les bienvenus*". Mourad Medelci avait annoncé dernièrement qu'une délégation du CNT effectuera "*bientôt*" une visite en Algérie. Le gouvernement de transition mis en place à Tripoli, les relations algéro-libyennes reprendront sans nul doute sur des bases nouvelles. Alger, après bien de contacts avec les responsables du Conseil national de transition, s'est finalement résolu à reconnaître cet organe politique de la rébellion. La visite d'une délégation du CNT était prévue à Alger avant que les évènements ne s'accélèrent en Libye avec l'élimination physique de Mouammar Kadhafi. L'embellie dans les relations entre l'Algérie et le CNT a été longue à se dessiner. Une politique de petits pas qui a débouché sur l'établissement des relations informelles avec le CNT, qui sont devenues au fil des jours officielles pour prendre la forme de contacts réguliers et quasi quotidiens avec les nouvelles autorités libyennes aussi bien avec le président du CNT Mustapha Abdjeladjalil qu'avec, le président du Conseil exécutif Mahmoud Jibril, qui a finalement cédé sa place à Abderrahim al Kib pour diriger le gouvernement de transition.

S. B.

Abdel Rahil al-Kib.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Les redresseurs au pied du mur

PAR LARBI GRAÏNE

Les nouvelles lois, conçues dans le cadre des réformes politiques ont relancé le débat sur l'avenir du parti du Front de libération nationale. Alors que les échéances électorales approchent à grands pas, les appels à la mise au musée du vieux front deviennent de plus en plus persistants. Abdelaziz Belkhadem, SG de ce parti, s'en défend en soutenant que c'est une campagne amplifiée par les journalistes. Du reste il avait sous-entendu en désignant du doigt un «parti du courant nationaliste» que le coup pouvait venir du RND son partenaire de la coalition présidentielle. En tous les cas un groupe de députés à l'APN a initié depuis janvier dernier une proposition de loi relative à la «*protection du patrimoine historique national*», dont les sigles FLN et ALN. Cette proposition vient d'être déposée au niveau du bureau de l'hémicycle du boulevard Zighout-Youcef. Objectivement l'avènement du RND devait tôt ou tard aboutir à l'éclatement de la «famille révolutionnaire», expression sous laquelle on désignait toutes les organisations de masse affiliées au FLN sous le régime du parti unique. C'est chose faite actuellement puisque le secrétaire général de l'Organisation des moudjahidine, Saïd Abadou, et néanmoins militant du RND, n'arrête pas de demander le renvoi au musée du vieux parti. A ses débuts déjà le RND sous Tahar Benbaïbèche, entendait casser le monopole qu'exerçait le FLN sur le patrimoine lié à la Révolution du Premier novembre. Le premier secrétaire général du RND était en fait issu de l'Onec (Organisation nationale des enfants de chouhada), une structure qui déclarait avoir la vocation de transmettre l'esprit de Novembre aux générations actuelles. On ne peut donc soupçonner le clan de Salah Goudjil, chef de file du mouvement dit de redressement qui donne des sueurs froides à Abdelaziz Belkhadem d'être l'instigateur de ces appels à mettre au rebut le vieux front. Poursuivre un tel objectif reviendrait en effet à scier la branche sur laquelle on est assis. L'affrontement entre les deux factions qui se disputent la direction du parti a donné à penser à la répétition du scénario qui a vu le triomphe en 2003 des redresseurs. A cette époque c'est Belkhadem qui s'opposait à Ali Benflis qui en était le chef de file. On se souvient que cet affrontement s'était soldé par l'invalidation, par la justice, du 8e congrès du FLN. Un acte qui a dû mettre fin à la carrière de Benflis. Un tel scénario semble pourtant aujourd'hui avoir peu de chance de se réaliser. Sur ce sujet Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, a apporté une clarification de taille en déclarant en marge de la visite du président de la République effectuée lundi au nouveau Centre international des conférences à Club des Pins à Alger, que son département ne délivrera pas d'autorisation pour la tenue d'un congrès extraordinaire, réclamé par le mouvement de redressement du FLN. Le mouvement qui s'oppose à Belkhadem a été qualifié par le ministre de «*mouvement qui n'existe pas légalement, même formellement*». Pour Ould Kablia « *Il s'agit de personnes. Je ne pense pas qu'elles puissent tenir un congrès. Pour tenir un congrès, il faut remplir les conditions de représentations, de nombre de délégués, de nombre de wilayas et d'objectifs*». Pour finir le ministre de l'Intérieur a invité implicitement le coordinateur général du mouvement de redressement, Salah Goudjil à «*créer un nouveau parti*». Ould Kablia a même soutenu que ce qui arrive au FLN porte atteinte à l'image du pays faisant ainsi allusion au fait que le président de la République en est le président d'honneur. Les opposants à Belkhadem sont donc invités à revoir leur copie, deux choix s'offrent à eux, poursuivre leur contestation interne tout en se conformant au règlement du parti (ce qui est difficile à réaliser) ou créer une nouvelle formation politique comme le suggère Ould Kablia.

L. G.

DÉVELOPPEMENT LOCAL DES WILAYAS LIMITROPHES

Babes recommande la conjuguaison des efforts

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Seghir Barbès a affirmé, hier à Blida, qu'une conjugaison des efforts permettrait d'aplanir les difficultés rencontrées dans l'application des programmes de développement local.

"*Nous avons constaté que de nombreux problèmes et difficultés sont partagés entre des wilayas limitrophes. Il serait plus judicieux de conjuguer les efforts pour les aplanir"*, a-t-il indiqué lors d'un débat ouvert à l'occasion d'une rencontre de concertation sur le développement local avec les responsables de l'exécutif des wilayas de Blida et de Médéa, rapporte l'APS.

Pour lui, la consolidation des résultats "*remarquables*" atteints par l'Algérie dans le domaine du développement local nécessite "*une plus grande programmation et une plus importante planification, de sorte à rendre les politiques publiques plus performantes"*.

Le président du Cnes a estimé, par ailleurs, que la vulgarisation de la "*citoyenneté responsable*" par l'implication des citoyens dans la prise de décision contribuerait au développement local. "*Il faut*, a-t-il dit, *impliquer le citoyen pour lui permettre d'exercer la citoyenneté responsable. Il faut également légiférer dans ce sens*". Le développement local exige également, selon lui, une redéfinition du rôle et des missions attribués aux chefs de daïra et aux présidents des assemblées populaires communales pour les adapter aux réelles attentes et préoccupations des citoyens.

Les concertations nationales sur le développement local, lancées le 5 septembre dernier, sont "*au cœur des engagements de l'Algérie pour la mise en place de la bonne gouvernance et la transition vers des systèmes de gestion conformes aux normes internationales*", a-t-il ajouté

L. B.

RÉGULER LE MARCHÉ DES VIANDES

Trois complexes d'abattage et de froid en réalisation

PAR INES AMROUDE

Trois grands complexes d'abattage, dotés de chaînes de froid, seront prochainement réalisés à l'est, au centre et à l'ouest du pays pour améliorer la régulation, notamment en matière de viandes, a annoncé mercredi un responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

"*La SGP-Proda réalisera prochainement trois grands complexes d'abattage et de froid qui vont peser sur la régulation*", a déclaré le directeur des services vétérinaires au ministère, Rachid Bouguedour, sur les ondes de la Radio nationale. Ces trois complexes situés "*de manière harmonieuse*" à l'Est (Aïn M'lila), au Centre (Hassi Bahbah) et à l'Ouest (Bougtob), a-t-il dit, seront construits conformement aux normes internationales en vigueur et auront une capacité totale de plus de 40.000 tonnes.

"*C'est énorme. Cette capacité représente 15% de notre consommation*", a-t-il fait remarquer, précisant que les complexes d'Aïn M'lila et de Bougtob auront une capacité de 12.000 tonnes chacun, alors que celui de Hassi Bahbah aura une capacité de 16.000 tonnes.

Les procédures de réalisation des complexes d'Ain M'lila et de Hassi Bahbah, a-t-il poursuivi, ont été déterminées et les travaux, confiés à une société algéro-espagnole, devraient être lancés ce mois-ci.

Un autre grand abattoir sera également réalisé au niveau de la wilaya d'Alger, a-t-il encore indiqué.

M. Bouguedour a fait savoir, à ce titre, que des investissements ont été consentis pour la réalisation d'abattoirs modernes dotés de la chaîne de froid et bien structurés au niveau des localités de Rouiba et des Eucalyptus.

I. A.

BOUIRA

Explosion d'une bombe artisanale

Une bombe de fabrication artisanale a explosé, dans la matinée d'hier, au passage d'une patrouille de la gendarmerie Nationale sur la RN 5 à hauteur de la localité d'Aomar, située à la lisière des wilayas de Boumerdès et de Bouira, apprend-on de source locales. Fort heureusement l'explosion de l'engin meurtrier n'a pas fait de victimes parmi les gendarmes.

L'engin explosif était dissimulé sous terre et a été actionné à distance par des terroristes embusqués non loin des lieux de l'attentat. Notons que plusieurs attentats avaient été perpétrés par le passé, par des terroristes de l'ex-GSPC, sur cet axe routier reliant la capitale à l'est du pays. Par ailleurs, il est important de signaler que les forces de l'ANP poursuivaient également, depuis plusieurs semaines, leur opération de ratissage enclenchées dans les maquis de Chouicha à Zemmouri et Legata, deux localités situées à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de Boumerdès.

Là, les soldats de l'ANP ont réussi à abattre une dizaine de terroristes de l'ex-GSPC et à démanteler plusieurs caches terroristes.

T. O.

L'ALGÉRIE AU FORUM D'AFFAIRES " MEDVENTURES 2011"

Une dizaine d'entreprises en quête de marchés porteurs

PAR AMAR AOUIMER

Entrepreneurs, grands groupes, acteurs de soutien à l'innovation (incubateurs, technopoles) et investisseurs se sont réunis à l'occasion de ce forum d'affaires, parmi lesquels Nokia, Tiscali, STMicroelectronics Casablanca Technopark, Invest in Israël, la Banque européenne d'investissement, Algerian Start-up Initiative, If and Then Ventures, Middle East Ventures Partners, European Business and Innovation Center Network (EBN), Oasis 500, etc. Les applications TIC (applications mobiles, multimédia, plates-formes 2.0, applicatifs E-Santé, M-Tourisme, etc.) représentant des marchés à fort potentiel de croissance en Méditerranée ont fait l'objet de ce forum, rapporte l'Observatoire économique de la Méditerranée, basé à Marseille.

L'Algérie y a participé avec neuf entreprises, à savoir Aldev Plants et Bit Bait spécialisées dans l'agro-industrie, Bridge et Cn Go Communication (services), Data Healthcare et Rwissi Networkings (santé) et Infral Systems et Think It ainsi que Red Fabric (IT multimédia)

Avec des investissements majeurs dans l'innovation, les pays partenaires de la Méditerranée, dont l'Algérie, constituent un atout déterminant pour la croissance et la compétitivité des entreprises européennes, selon les experts.

Aussi, ils estiment que «*l'Europe est, de son côté, pour les entrepreneurs du Sud un tremplin vers de nouveaux marchés et des fournisseurs de technologie*». La méthode d'adaptation aux marchés du sud et du nord de la Méditerranée, les synergies pour construire des champions économiques à l'échelle Euro-Med et les modèles d'outsourcing, sont des questions qui ont été abordées autour de projets d'entrepreneurs et de propositions concrètes de plateformes d'actions.

Ce forum a, notamment, permis de développer des partenariats d'affaires au nord et au sud de la Méditerranée (plusieurs contrats d'investissement sont déjà en cours de négociation) et d'identifier les données marchés et les attentes en termes de partenariats à l'international, grâce aux nombreux témoignages d'acteurs de terrain délivrés lors des séances plénières et des ateliers. Il a, également, mis en valeur plus de 30 start-ups TIC de 12 pays et comprendre leurs projets de développement à l'international tout en valorisant des plates-formes internationales d'accompagnement à l'innovation et l'entrepreneuriat. Par ailleurs, il a permis d'élaborer des propositions concrètes pour la mise en place d'actions régionales au service des entrepreneurs, en particulier sur les dimensions d'incubation, de mentorat ou de financement.

A. A.

APRÈS L'APPROBATION DU RÉFÉRENDUM SUR LA DETTE EN GRÈCE

Forte inquiétude des pays occidentaux

Alors que le gouvernement grec soutient le référendum sur le plan de sauvetage en approuvant "*à l'unanimité*" le projet de référendum annoncé par le Premier ministre, Georges Papandréou, les pays occidentaux s'inquiètent quant à un éventuel échec susceptible de provoquer une grave crise et un désastre économique sans précédent en Grèce.

Cependant, un vote de confiance du parlement est nécessaire pour entériner le décision du gouvernement.

Papandréou, qui ne dispose plus que de deux voix de majorité au Parlement, était présent à Cannes, hier, où il devait rencontrer la chancelière allemande Angela Merckel et le président français, Nicolas Sarkozy, ainsi que ceux de l'Union européenne et du Fonds monétaire international (FMI) qui ont, d'ores et déjà apporté leur soutien au projet de Papandréou.

Le ministre japonais des Finances estime"*troublante*" la décision de Papandréou

Le ministre japonais des Finances, Jun Azumia a jugé "*troublante*", hier, la décision du Premier ministre grec, Georges Papandréou, d'organiser un référendum sur le plan européen de sauvetage du pays. "*L'annonce abrupte de la Grèce sur l'organisation d'un référendum, qui n'était pas incluse* (dans l'accord européen), *est troublante*", a estimé Jun Azumi lors d'une conférence de presse. Le ministre a précisé que ce sujet serait débattu lors du sommet des dirigeants des pays développés et émergents du G20, jeudi et vendredi à Cannes (sud-est de la France).

Le sommet du G 20 est une dernière aubaine pour tenter de sauver l'économie grecque de la banqueroute financière afin d'éviter un krach de la monnaie unique européenne.

Le chef du gouvernement grec, Georges Papandréou, a créé la surprise en annonçant, lundi soir, la tenue d'un référendum dans son pays sur l'accord européen de sauvetage de la Grèce, difficilement conclu à l'issue d'un sommet des dirigeants de la zone euro le 27 octobre.

Les Bourses occidentales ont chuté, mardi, de crainte que le plan ne soit rejeté. Cet accord prévoit que les banques créancières de la Grèce acceptent de réduire de moitié la valeur des obligations de dette grecque qu'elles détiennent, la poursuite du soutien financier des Etats européens à la Grèce, écrasée par sa dette et par la récession causée par les plans d'austérité successifs, et un renforcement du Fonds de secours de la zone euro (FESF), selon les agences de presse.

En échange, il prévoit un renforcement du contrôle des créanciers sur la marche budgétaire du pays, une accélération du programme de privatisations et la poursuite des sévères mesures d'austérité débutées en 2010.

Troisième puissance économique mondiale et deuxième plus important détenteur mondial de devises, le Japon a acheté quelque 20% du montant total des emprunts émis par le FESF depuis le début de l'année.

Le sauvetage de la zone euro est une bouée de sauvetage pour la monnaie japonaise qui continue de se consolider sachant qu'elle est certaine et une garantie pour les investisseurs internationaux en temps de crise.

Son gouvernement se dit prêt à continuer d'acheter ces bons si l'Europe met au point un plan de sortie crédible de sa crise financière. Les autorités nippones sont préoccupées par ces turbulences qui ont entraîné une flambée historique du yen, considéré comme une valeur refuge par les investisseurs en temps de crise.

Le gouvernement a été contraint, lundi, d'intervenir directement sur le marché des changes, pour la quatrième fois en un peu plus d'un an, pour vendre massivement des yens afin d'en affaiblir la valeur.

L'avenir de l'euro dépend, donc, de la solution adéquate à trouver pour la dette de la Grèce qui risque de contaminer l'Italie, l'Espagne et le Por tugal.

A. A.

BOURSES

Forte baisse enregistrée depuis 3 jours

Les principales Bourses ont terminé en forte chute, mardi, affectées par l'annonce d'un référendum en Grèce sur le deuxième plan d'aide européen et international, à l'issue d'une séance catastrophique pour la quasi-totalité des marchés d'Europe et d'Amérique. Les places boursières ont pâti, notamment, de l'annonce faite, lundi soir, par le Premier ministre grec, Georges Papandréou, de l'organisation d'un référendum sur l'accord visant à effacer une partie de la dette publique grecque, une décision qui a surpris les marchés. La Bourse d'Athènes a connu la plus forte baisse et lâché 6,92% en fin de séance. La Bourse de Londres a fini en net recul, dans le sillage d'une chute des valeurs financières suite à l'annonce d'un référendum en Grèce sur le deuxième plan d'aide européen et international. L'indice Footsie-100 des principales valeurs a cédé 122,65 points, soit 2,21% par rapport à la clôture de lundi, à 5.421,57 points. "Le Footsie-100 a connu sa plus mauvaise séance depuis un mois, les investisseurs fuyant les actifs risqués comme les banques et les mines, après la convocation surprise d'un référendum par le Premier ministre grec", a expliqué un expert financier. "La seule certitude sur les marchés est que les choses vont devenir encore plus incertaines. Ils ont plongé aujourd'hui alors que les investisseurs étaient pris de peur concernant les événements en Grèce", a relevé un autre analyste. Par ailleurs, la Bourse de Francfort a, également, plongé, tout comme les autres place européennes.

ASIE

Le baril coté à 91,45 dollars

Les cours du pétrole étaient en baisse, mercredi en Asie, après l'annonce d'un référendum en Grèce qui pourrait hypothéquer le règlement de la crise de la dette en Europe, ont indiqué les courtiers.
Le baril de "light sweet crude" pour livraison en décembre perdait 74 cents à 91,45 USD dans les premiers échanges électroniques. Le baril de brent de la mer du Nord pour livraison en décembre abandonnait 59 cents à 108,95 USD. Lundi soir, le Premier ministre grec, Georges Papandréou, a annoncé l'organisation d'une consultation référendaire sur l'accord obtenu entre les pays de la zone euro, qui prévoit un plan de désendettement pour Athènes. Les investisseurs craignent que ce référendum n'entraîne la faillite du pays et ne plonge le système financier dans une inconnue dangereuse, selon une note boursière. Des statistiques économiques déprimantes venant des Etats-Unis, de Chine et d'Europe ont, également, "renforcé les craintes d'un ralentissement économique" synonyme d'une moindre demande de pétrole, ajoute la note. Mardi, le baril de "light sweet crude" pour livraison en décembre avait terminé à 92,19 dollars sur le New York Mercantile Exchange, en baisse de 1 dollar par rapport à la veille. A Londres, sur l'IntercontinentalExchange, le baril de brent de la mer du Nord à échéance identique avait fini quasi stable (-2 cents), à 109,54 dollars.

R. E.

JIJEL

74% de taux de raccordement au gaz en 2014

Le taux de raccordement au gaz naturel atteindra, en 2014 dans la wilaya de Jijel, 74% a indiqué, dimanche, le directeur de wilaya de l'énergie et des mines. *"De 67 à 68% en 2012, ce taux basculera à 74% à l'échéance fixée"*, a précisé M. Ali Benyekhlef en marge d'un point de presse organisé par la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE). Le programme de généralisation du gaz naturel, prévu pour les prochaines années, touchera, en effet, de nombreuses localités qui en sont dépourvues actuellement sans citer les agglomérations concernées.

A l'heure actuelle, la wilaya compte 46.345 abonnés au réseau gazier, dont le linéaire est de 926 km. Celui de l'énergie électrique, avec plus de 120.000 abonnés, totalise 5.042 km de lignes en moyenne et basse tensions (MT/BT), selon M. Hocine Madi, directeur de la distribution pour la région de Jijel. Les perspectives pour 2011 et 2012 se présentent *"propices pour le secteur de l'énergie électrique et gazière dans cette wilaya en plein boom de développement"*, selon les responsables locaux concernés. La modernisation de l'outil et des techniques de gestion des réseaux, la réhabilitation d'un important poste situé à Bouhamdoune (HT/MT) pour sécuriser la région en matière de besoins d'électricité, la création d'un autre poste à Timizert, dans les environs immédiats d'El-Aouana (Ouest), l'ouverture d'infrastructures d'accueil à Taher, El-Ancer, El-Milia et Jijel sont les principales actions envisagées pour cette échéance de 2014. Des programmes qui nécessiteront un investissement de l'ordre de 642 millions de dinars, selon les gestionnaires de la SDE. Relevant le nombre d'abonnés aux deux modes d'énergie (électricité et gaz), les gestionnaires du secteur ont cependant déploré la persistance des incidents causés sur les réseaux électriques et le vol de câbles en cuivre, portant préjudice aux moyens de transports. Pour l'année 2010, 2,1 km linéaires de cuivre ont été dérobés, contre 11 km pour l'année 2009, soit une nette régression, due, a-t-on affirmé, à la participation active des services de sécurité à la lutte contre ce phénomène.

RELIZANE

1.265 microcrédits financés

Un total de 1.265 projets, initiés par des jeunes à Relizane, ont été financés dans le cadre du dispositif du micro-crédit, depuis le début de l'année en cours, a indiqué le directeur de l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Le même responsable a précisé que ces projets, qui ont bénéficié de crédits sans intérêts atteignant 100.000 DA, figurent parmi environ 1.600 demandes d'obtention d'un financement, tout en soulignant que d'autres dossiers sont en étude.

En outre, 326 autres dossiers ont été agréés dans le cadre du financement tripartite (banque, ANGEM et bénéficiaire).

Ces financements concernent l'acquisition de matières premières pour la réalisation d'activités dans les domaines de l'artisanat, la couture, la bonneterie, l'agriculture et les prestations de service, a ajouté le même responsable.

En plus de la disponibilité du financement nécessaire pour les projets de jeunes, l'ANGEM accorde un intérêt particulier à la formation des jeunes bénéficiaires de crédits, afin de les accompagner dans les différentes phases de concrétisation de leurs projets.

Dans ce cadre, le responsable de wilaya de l'ANGEM a rappelé qu'un programme de formation dans la gestion financière et la gestion des PME, ciblant 600 bénéficiaires, a été mis en place depuis le début de l'année en cours, touchant à ce jour 360 bénéficiaires.

APS

LAGHOUAT, CULTURE DE LA POMME DE TERRE

Accroissement de la surface ensemencée

Dans la wilaya de Laghouat, les superficies consacrées à la culture de la pomme de terre ont enregistré cette année une extension par rapport aux saisons précédentes, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces dernières années, l'essor qu'a connu cette filière agricole dans cette wilaya s'est traduit par l'accroissement de la surface ensemencée de 200 ha à 300 ha les années passées à plus de 2.000 ha actuellement avec des rendements jugés "bons", a expliqué la même Direction à l'APS.

La culture de la pomme de terre, saisonnière et hors-saison, est concentrée, notamment, dans les communes de Bennacer Benchohra, Ksar El-Hirane, Aflou et Oued-Morra, régions productrices attirant des investisseurs venus d'autres régions, notamment du nord du pays.

Les services de la DSA s'emploient à la multiplication des journées de formation et de sensibilisation en direction des agriculteurs sur les techniques d'ensemencement et de production, dans l'objectif de parvenir à une amélioration qualitative et quantitative de la production de la pomme de terre, souligne l'APS. Dans la région, la réussite de cette filière se trouve toutefois confrontée à des contraintes liées, notamment, à l'absence de chambres froides, en dépit des facilités accordées par les pouvoirs publics en faveur des promoteurs, ont estimé les responsables de la DSA.

Au titre de la saison agricole 2009-2010, une récolte de près de 65.000 qx de pomme de terre avait été réalisée au niveau des communes situées dans la partie sud de la wilaya de Laghouat, alors qu'elle a dépassé les 300.000 qx durant la même période, dans sa partie Nord, a indiqué la Direction des services agricoles.

B. M.

BOUIRA, AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DE PROXIMITÉ DANS LES RÉGIONS ENCLAVÉES

Quatre nouvelles infrastructures mises en service

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a procédé, samedi dernier à Bouira, à la mise en service de quatre nouvelles infrastructures sanitaires.

Ces nouvelles réalisations sont destinées à l'amélioration de la santé de proximité dans les régions enclavées d'Ath Mansour, Bechloul et Lakhdaria, a indiqué le ministre, précisant que ces infrastructures seront dotées en équipements médicaux adéquats et renforcées en spécialistes.

Une école paramédicale ouvrira prochainement ses portes à Sour El-Ghozlane pour la formation d'auxiliaires de la santé.

A Lakhdaria, M. Ould Abbès a eu à inaugurer une clinique privée d'hémodialyse d'une capacité de traitement de 24 insuffisants rénaux/jour. Son coût de réalisation est estimé à 30 millions de dinars.

Insistant sur le respect des conditions d'hygiène dans cette clinique, le ministre a mis en garde le personnel contre *"tout manquement aux règles d'hygiène"*.

Il a rappelé, à cet égard, qu'une inspection, au niveau national, de 116 unités d'hémodialyse a donné lieu, pour cause de "*non-conformité aux normes d'hygiène"* à la verbalisation de 46 d'entre elles, alors que 26 ont écopé d'avertissements et trois autres ont été carrément fermées à Chlef, Annaba et Guelma.

M. Ould Abbès a inspecté le chantier de réalisation d'un Service d'aide médicale d'urgences (SAMU), relevant de l'hôpital Colonel Ouamrane à Lakhdaria.

A Ath Mansour, le ministre a procédé à la mise en service d'une polyclinique baptisée du nom du chahid Safia Omar, dont le coût de réalisation est estimé à 130 millions de dinars.

Sur place, M. Ould Abbès a décidé de l'extension de cette polyclinique, par la réalisation d'une maternité au profit des parturientes de cette région rurale, pour leur épargner les pénibles et coûteux déplacements vers des structures de santé éloignées.

Le ministre a clôturé sa visite en se rendant dans la commune de Bechloul, où il a eu à inaugurer une polyclinique portant le nom de Belkacem Saïd.

Le coût de réalisation de cette polyclinique est estimé à 180 millions de dinars.

APS

CONSTANTINE, JOURNÉE NATIONALE DU DON DE SANG

Mise en service du Centre du sang de la wilaya

Situé à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, le Centre du sang de la wilaya de Constantine a été mis en service la semaine dernière dans la perspective d'améliorer la collecte de sang et de répondre aux besoins sans cesse croissants des malades.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ouvert à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du don de sang, cet établissement chapeautera toutes les structures de transfusion sanguine déjà existantes dans la wilaya de Constantine, a indiqué le Dr Lynda Boubguira, médecin-chef du Centre de transfusion du sang (CTS) au CHU Ben Badis. Le Centre, qui a accueilli, dans le cadre d'une campagne de don de sang, de nombreux volontaires, dont une importante partie d'étudiants des campus voisins, prend en charge les analyses, la gestion, la préparation et la distribution des produits sanguins pour toute la wilaya, indique l'APS. Le docteur Boubguira a souligné, en marge de cette campagne, que le volume actuel des dons, de l'ordre de 36.000 par an, devrait dépasser les 50.000 grâce à cette nouvelle infrastructure. Elle a également affirmé que la wilaya de Constantine *"garde encore sa place de leader national"* en matière de collecte de sang en faisant mieux, avec 36.000 dons en 2010, que les années 2008 et 2009 marquées, chacune, par la collecte de 34.000 dons. Pas moins de 86% de ces dons sont recueillis lors d'opérations itinérantes, tandis que plus de 50% de donneurs sont devenus permanents, a ajouté cette responsable qui a assuré que cette fidélisation des donneurs *"constitue la principale fierté de ses services"*. Le Dr Boubguira a ajouté, dans ce même contexte, que la wilaya de Constantine a atteint un taux de 36 donneurs pour 1.000 habitants, ce qui lui permet, selon elle, de s'aligner sur les normes universelles observées dans certains pays avancés, notamment européens.

La dernière campagne de don de sang, organisée durant le mois de Ramadhan par le CTS, en collaboration avec la Direction des affaires religieuses, ciblant plus de 30 mosquées, a donné lieu à la collecte de 3.400 poches de sang, a fait observer la même responsable. La célébration de la Journée nationale du don de sang dans la wilaya de Constantine a été également marquée, selon l'APS, par une exposition de photographies illustrant les différentes étapes du don de sang.

B. M.

SKIKDA, JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Lancement de la campagne de reboisement 2011-2012

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a présidé, mardi dernier, dans une oliviveraie située près de la localité de Djendel à Skikda, le lancement de la campagne de reboisement 2011-2012. Le ministre, qui était accompagné du directeur général des forêts, Abdelmalek Titah, et des autorités de la wilaya, a exhorté les responsables concernés à prendre les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'arbre, *"facteur de protection du sol, source de revenus et moyen de lutte contre la désertification"*. Saisissant l'opportunité de cette journée, coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de l'arbre (le 25 octobre de chaque année), M. Benaïssa a cité, dans ce cadre, l'exemple de la wilaya de Skikda qui se caractérise par un couvert végétal important. Selon lui, ce couvert végétal représente près de la moitié de la surface totale de la wilaya et est constitué de 199.000 hectares de forêts, dont plus de 85.000 ha de chêne-liège et 32.622 ha de pins maritimes. La campagne nationale de plantation, lancée à Skikda, se poursuivra jusqu'à mars prochain, selon le directeur général des forêts qui a rappelé qu'une superficie de plus de 36.000 hectares a été reboisée durant les trois premiers mois de l'année en cours. Le ministre s'était auparavant rendu à Guerbès où il a visité une pépinière hors-sol produisant annuellement, sur une superficie de 12 hectares, quelque 2 millions de plants de liège qui approvisionnent 15 wilayas du pays et couvrent 25% des besoins nationaux.

Dans la commune de Zerdaza, le ministre a inspecté un Projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI), initié sur une superficie de 1.200 hectares au profit de 303 ménages ruraux représentant plus de 1.800 habitants. M. Benaïssa devait ensuite inaugurer, au Palais de la culture de Skikda, une exposition mettant, notamment, en valeur les différents produits et sous-produits forestiers, à l'exemple du liège, ainsi que les activités apicoles et arboricoles fruitières. Le ministre devait clôturer sa visite par l'inspection d'un complexe frigorifique à El-Harrouch, spécialisé dans la production de pommes de terre de multiplication et de consommation, réalisé dans le cadre de la mise en place du Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac). D'une capacité de stockage de 14.000 m^3, ces installations emmagasinent à l'heure actuelle 2.545 tonnes de pomme de terre.

APS

ORAN

7.000 abonnés privés d'électricité

Les services de Sonelgaz ont procédé, depuis samedi dernier, à la coupure du courant électrique pour 7.730 abonnés de haï En-Nedjma à Oran pour *"non paiement de leurs créances"*, ont indiqué des responsables de la Direction régionale de distribution de l'électricité et du gaz d'Es Sénia.

La procédure de coupure est intervenue après avoir avisé ces abonnés qui n'ont pas honoré les factures de la consommation d'électricité estimées à 70 millions de dinars, soit une moyenne de deux factures non payées pour chaque client, ont ajouté les mêmes services.

Ces créances représentent la moitié des dettes envers les abonnés de l'agence commerciale implantée dans la commune d'El-Kerma relevant de cette direction, qui couvre haï En-Nedjma et qui sont estimées à 160 millions de dinars. Cette agence compte 27.000 abonnés au total.

Pour rappel, la Direction régionale de distribution de l'électricité et du gaz d'Es Sénia, qui couvre 24 communes, avait organisé une vaste campagne de sensibilisation en présence des comités de quartiers pour sensibiliser les abonnés à l'importance de payer les factures d'électricité, afin de contribuer à concrétiser de nouveaux investissements.

MOSTAGANEM

2.724 foyers raccordés au gaz naturel

Pas moins de 2.724 foyers sont en cours de raccordement au réseau de distribution du gaz naturel dans la wilaya de Mostaganem dans le cadre du programme destiné aux quartiers et lotissements sociaux, selon la Direction locale des mines et de l'énergie.

Le taux d'avancement des travaux, lancés au mois de septembre dernier, varient entre 5 et 20%. Sont concernées par l'opération les cités 400 logements, à Sidi Medjdoub (Hassi Mamèche), 780 logements, à Hai Terfas (Bouguirat), 650 logements, à Ouréah, et 110 habitations au lotissement Bendaha, dans la commune de Sirat.

La Direction des mines et de l'énergie prévoit le raccordement de ces foyers au gaz de ville vers la fin du premier trimestre de l'année prochaine. D'autre part, il est attendu le lancement, au début de l'année prochaine, des travaux de raccordement de 1.000 foyers au gaz naturel à travers de nombreux quartiers et lotissements sociaux de la wilaya au titre de l'actuel programme quinquennal (exercice 2010). Ce programme cible environ 4.000 foyers à travers les quartiers et lotissements sociaux.

Le taux de couverture globale en gaz naturel dans la wilaya de Mostaganem a atteint environ 56%, a indiqué la Direction des mines et de l'énergie.

APS

CÔTE D'IVOIRE

Le FPI réclame un report des législatives

Le Front populaire ivoirien (FPI, formation créée par le président déchu Laurent Gbagbo) a réclamé mardi un report des législatives prévues le 11 décembre, se redisant prêt à participer au scrutin si ses conditions, libération de ses détenus notamment, étaient satisfaites. *"Aucun dossier de candidature"* des partis pro-Gbagbo *"n'a encore été déposé"*, a déclaré Sylvain Miaka Oureto, président par intérim du Front populaire ivoirien, au lendemain de la clôture de la période de dépôt des candidatures. *"Le dialogue est ouvert et nous espérons que la discussion va se poursuivre"* avec le gouvernement du président Alassane Ouattara, a-t-il indiqué. L'ancienne coalition au pouvoir, le Congrès national de la résistance pour la démocratie (CNRD), qui menace depuis des semaines de boycotter les élections, s'est réunie mardi pour faire le point sur les échanges de la veille avec le ministre de l'Intérieur Hamed Bakayoko. M. Oureto a maintenu les exigences de son camp, en particulier la restauration de la sécurité et la libération ou le retour d'exil des anciens responsables du régime déchu, notamment M. Gbagbo, détenu depuis plus de six mois. *"On ne peut pas apporter* des solutions en deux, trois heures", "un petit décalage" du scrutin sera nécessaire, a-t-il affirmé, souhaitant que le gouvernement consente à "un report d'un ou deux mois".

YÉMEN

Des affrontements font 7 morts à Taëz

Sept personnes ont trouvé la mort lors d'affrontements mercredi entre partisans du régime et adversaires à Taëz, dans le sud-ouest du Yémen, ont rapporté des médias. Selon des sources médicales citées par les médias, deux civils, dont un enfant, ainsi que deux éléments tribaux ont péri dans ces heurts entre les forces gouvernementales et des hommes de tribus soutenant les protestataires qui réclament le départ du président Ali Abdelah Saleh. Selon des militants, les forces gouvernementales ont pilonné les quartiers résidentiels de cette ville à la pointe de la contestation aux obus de char et aux mortiers. Mardi soir à Sanaa, trois personnes ont été tuées lors de combats dans le quartier d'El-Hassaba entre les troupes loyalistes et les combattants d'un chef tribal rallié à la contestation, selon des sources médicales et le ministère de l'Intérieur. Ces mêmes sources ont indiqué que deux partisans de cheikh Sadek El-Ahmar avaient été tués, ainsi qu'un policier, et sept autres personnes blessées. Ces violences sont intervenues après une accalmie depuis vendredi.

APS

ELLE VISERAIT LES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES EN IRAN

Option militaire contre l'Iran ?

Le Premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et son ministre de la Défense, Ehoud Barak, tentent de lever l'opposition d'une majorité de ministres contre une attaque visant les installations nucléaires iraniennes, a indiqué, mercredi 2 novembre, le quotidien Haaretz.

Lundi, M. Barak avait démenti des informations des médias israéliens selon lesquelles il aurait d'ores et déjà pris la décision avec M. Nétanyahou d'attaquer l'Iran, malgré l'opposition des chefs de l'armée et du renseignement. Selon le journal israélien, la majorité des membres du 'forum' des huit ministres les plus importants, est, elle aussi, opposée à une telle opération. Seuls MM. Nétanyahou, Barak et le ministre des Affaires étrangères Avigdor Lieberman soutiennent 'l'option militaire' contre l'Iran, rapporte le quotidien *Le Monde*.

En revanche, le ministre de l'Intérieur et chef du parti ultra-orthodoxe Shass, Elie Yishaï, Dan Méridor (ministre chargé des Services de renseignement), Benny Begin (ministre sans portefeuille), Moshé Yaalon (ministre chargé des Affaires stratégiques) et Youval Steinitz (Finances) sont contre. Selon ces opposants, Israël doit continuer à tenter de mobiliser les pays occidentaux pour exercer des pressions économiques sur l'Iran dans la mesure où l'Etat hébreu ne peut pas se permettre d'agir militairement seul sans coordination avec les Etats-Unis.

Israël, ennemi juré de la République islamique d'Iran, et les pays occidentaux accusent cette dernière de chercher à se doter de l'arme atomique sous couvert d'un programme nucléaire civil, ce que Téhéran dément.

Israël décide de construire des logements à Al Qods-Est et en Cisjordanie

Les autorités d'occupation israéliennes vont construire 2.000 logements à Al Qods-Est et en Cisjordanie et geler provisoirement le transfert de fonds dus à l'Autorité palestinienne, après l'adhésion de la Palestine à l'Unesco, ont rapporté des médias citant une source gouvernementale. *"Ces mesures ont été prises par le forum des huit principaux ministres sous la présidence du Premier ministre Benjamin Netanyahu en guise de sanction après le vote à l'Unesco"*, a précisé cette source gouvernementale.

"Nous allons construire 2.000 logements, dont 1.650 logements à Al Qods, et le reste dans les implantations de Maalé Adoumim et d'Efrat (au sud de Beitlehm en Cisjordanie)", a précisé ce responsable.

"Il a également été décidé de geler à titre provisoire, jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise, les transferts de fonds destinés à l'Autorité palestinienne", a ajouté ce responsable. Le responsable israélien a également souligné que les logements qui vont être construits le seront à Al Qods-Est et dans des blocs de colonies qui dans *"tous les plans de paix présentés dans le passé par la communauté internationale doivent rester de toute façon sous souveraineté israélienne"*.

La communauté internationale ne reconnaît ni l'occupation ni l'annexion de la partie orientale d'Al Qods par Israël et considère que toutes les colonies sont illégales. Israël a subi un revers diplomatique avec le vote en faveur de l'adhésion de la Palestine à l'Unesco.

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a décidé lundi à Paris de l'admission de la Palestine comme membre à part entière par 107 voix pour, 52 abstentions et 14 voix contre.

RI Le Monde /APS

ACCORD ENTRE LA LIGUE ARABE ET LA SYRIE

Pas de réponse officielle

Selon Al-Arabiya, un accord avait été trouvé entre le régime de Bachar Al-Assad et les représentants de la Ligue arabe. Un accord également relayé, mardi, par la télévision d'Etat syrienne et l'agence de presse officielle, qui précisent que le contenu en sera révélé mercredi 2 novembre, au Caire.

Mais, dans la soirée de mardi, le vice-secrétaire général de la Ligue, Ahmed Ben Helli, affirmait le contraire. *«Le secrétariat général de la Ligue arabe n'a pas encore reçu la réponse officielle des frères en Syrie au document soumis par le Comité ministériel»* a-t-il déclaré depuis Le Caire, siège de la Ligue. *«D'après ce que je sais, la partie syrienne la fera connaître mercredi»*, a-t-il ajouté.

D'après un responsable libanais proche du gouvernement syrien, la Syrie aurait fait part de ses exigences : *«Les autorités syriennes veulent que l'opposition dépose les armes, que les pays arabes cessent de financer les armes et que l'opposition arrête sa campagne dans les médias contre la Syrie»,* a-t-il dit à Reuters, sans préciser si celles-ci figurent ou non dans l'accord final.

Damas était censé donner, lundi, au Qatar, sa réponse à ce plan prévoyant un 'arrêt immédiat' de la violence et le 'retrait des chars' afin 'd'adresser un message rassurant à la rue syrienne'. Ce message pourrait ainsi permettre l'amorce d'un 'dialogue national' avec l'opposition. 'M. Mouallem [le ministre des affaires étrangères syriens] a fourni à la partie qatarie des idées adéquates pour régler la crise en Syrie, [...] et a demandé un temps supplémentaire pour des consultations avec sa direction', précise le journal.

Sur le terrain, l'arrêt des violences semble bien loin. Au cours de manifestations, menées par des étudiants, deux civils ont été tués par des forces loyalistes. Aux tirs à balle réelle, s'ajoutent des dizaines d'arrestations

R.I.

MIDI SPORT

Que vaut la CAN 2012 ?

Page 14

Vahid Halilhodzic sauvera-t-il le foot algérien ?

Page 12

USM ALGER

Le futur entraîneur sera un Français

Le futur entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) sera un Français et son installation se fera "probablement la semaine prochaine", a indiqué mardi le vice-président du club algérois, Rabah Haddad.

Page 13

SPORT

Vahid Halilhodzic sauvera-t-il le foot algérien ?

A 59 ans, Vahid Halilhodzic s'est lancé un sacré défi : redorer le blason de la sélection algérienne. Mais entre des joueurs qui n'en font qu'à leur tête et un manque de talent évident, la tâche s'annonce herculéenne pour le technicien bosnien.

Juillet 2011. Dans la chaleur d'Alger, Vahid Halilhodzic est intronisé à la tête de la sélection algérienne. Et le technicien bosnien annonce la couleur d'entrée de jeu.

«Mon objectif, c'est la Coupe du monde 2014»

Mais avant d'aller au Brésil, les Fennecs devront passer par une inévitable phase de reconstruction après le fiasco des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2012. Sur quelles bases? C'est là que le bât blesse. La CAN 2010 l'a montré, l'Algérie joue avec les tripes et compte sur sa capacité de réaction pour s'imposer, comme face à l'Egypte (1-0) à Khartoum ou contre la Côte d'Ivoire de… Vahid Halilhodzic (3-2).

La Coupe du monde 2010 l'a prouvé ; l'Algérie manque d'un grand attaquant. Chez les Verts, pas de Ruud van Nistelrooy, pas de David Trézéguet ou de Pippo Inzaghi, un renard des surfaces capable de mettre le pied sur un ballon qui traîne pour marquer un but aussi moche que décisif. Pire, les cadres habituels, ceux sur lesquels on s'appuie quand les choses ne tournent pas rond, manquent du charisme d'un Samuel Eto'o ou d'un Didier Drogba. Mourad Meghni est régulièrement blessé, Karim Ziani trop individualiste tandis que les défenseurs Madjid Bougherra ou Anthar Yahi jouent trop loin derrière pour avoir une véritable influence dans le jeu.

Bref, l'équipe nationale est redevenue quelconque. Une équipe incapable de défaire la Tanzanie, 127e nation mondiale, en deux matchs (1-1, 0-0), et battue par la modeste Centrafrique (2-0). L'Algérie, malgré la ferveur de ses supporters, n'effraie plus vraiment. Passés à la moulinette par le Maroc (4-0), les Fennecs n'ont remporté qu'une seule rencontre depuis la Coupe du monde sud-africaine, le derby d'Annaba face à ces mêmes Lions de l'Atlas (1-0).

La méthode Halilhodzic

C'est donc assez naturellement que la Fédération algérienne de football s'est tournée vers un technicien étranger après l'échec de l'expérience locale. Exit Rabah Saâdane et Abdelhak Benchikha. Halilhodzic arrive en Algérie nanti d'une sacrée réputation : celle d'un dur aussi intègre qu'intransigeant. Avec l'ancien coach du PSG, les Fennecs ne vont pas rigoler tous les jours mais, au moins, ils éviteront le ridicule. Le Bosnien était d'ailleurs clair dès son intronisation : *«Souvent, en Afrique, il y a des problèmes de discipline. Les joueurs choisissent leur match, ce ne sera pas le cas avec moi. Je ne sais pas encore si je vais changer beaucoup de joueurs. Mais il y aura des changements. Il va y avoir une vraie concurrence. Quand j'étais sélectionneur de la Côte d'Ivoire, Drogba avait de la concurrence. Je l'ai déjà mis sur le banc. Ce sera la même chose pour l'Algérie. Chacun des joueurs aura sa chance.»*

Mais la méthode Halilhodzic a ses limites. De Lille au PSG en passant par Rennes, le Bosnien a traîné sa rigueur. Avec un certain succès au début. Moins par la suite. A Paris, dès sa deuxième saison, l'ancien Nantais s'est même mis à dos une partie du vestiaire, qui n'en pouvait plus de son intransigeance.

Même son de cloche dans le Nord ou en Bretagne, où les résultats positifs de la première année se sont vite heurtés au ras-le-bol des joueurs, ces éternels grands enfants qui préfèrent rigoler qu'enchaîner les tours de terrains ou répéter leurs gammes. Chaâbane Merzekane, ancien international, ne se montre d'ailleurs pas tendre envers Halilhodzic: *«L'équipe nationale n'a pas besoin d'un gendarme, car Vahid a insisté lors de la conférence de presse sur la discipline. Pour moi, la sélection algérienne a besoin d'un projet de jeu et d'un système cohérent qui puissent permettre à notre sélection de retrouver son efficacité en attaque.*

Le problème réside dans l'animation offensive ; on n'arrive pas à le résoudre depuis des années, il y a des carences dans ce domaine. Halilhodzic doit trouver des solutions […] et ne pas trop se focaliser sur la discipline. Franchement, son discours ne m'a pas convaincu. Pour dire maintenant s'il va réussir, je ne sais pas.» En Côte d'Ivoire, c'est la Fédération qui en a soupé de cette méthode style «Europe de l'Est des années 80». Malgré 24 matchs sans défaite, Halilhodzic a sauté à la veille du Mondial, laissant au Suédois Sven Goran Eriksson le soin de cornaquer les Eléphants en Afrique du Sud. A la tête de l'Algérie, le coach Vahid a du pain sur la planche. Et il le sait.

«J'ai noté sur un carnet, sur deux pages entières, les faiblesses défensives et offensives de l'équipe. C'est l'équivalent de quatre ans de travail en équipe nationale et deux ans en club pour tout arranger. Il y a un vrai problème de discipline tactique, les joueurs gardent trop la balle. Contre le Maroc, l'équipe a fait moins de 200 passes, Barcelone en fait 700 à chaque match», expliquait-il à l'issue du premier rassemblement de l'équipe nationale, en août.

Une équipe limitée

Mais il y a pire : le manque d'ambition criant des internationaux algériens. Les Fennecs sont partis s'ensabler dans le Golfe. Karim Ziani (Al Jaish), Mourad Meghni (Umm Salal), Madjid Bougherra (Lekhwiya) et Nadir Belhadj (Al-Sadd SC) évoluent au Qatar, Anthar Yahia (Al-Nassr FC) en Arabie Saoudite. *«Je ne peux pas interdire à un joueur de signer dans les pays du Golfe, déplore le technicien bosnien, un brin fataliste. Cela reste un meilleur championnat que le championnat algérien.»*

Résultat, cette équipe compacte, sans génies ni stars, affiche vite ses limites. Et cela ne ravit guère les glorieux anciens, à commencer par Mahmoud Guedouz, ancien capitaine de la Khadra, interrogé par *Le Buteur*: *«La sélection m'est parue en réanimation. Ouvrez les yeux ! On a affronté une petite équipe de Tanzanie. Si les choses tournaient comme elles le devraient, on les aurait battus en aller-retour. Alors, de grâce, n'essayez pas de me convaincre que les choses sont devenues meilleures qu'elles l'étaient avec Saâdane ou Benchikha.*

Halilhodzic reste Halilhodzic. Un entraîneur qui s'est fait un nom respectable dans le milieu. Seulement, je ne cherche pas à plaire à Halilhodzic pour m'amuser à dire que le niveau est meilleur et que l'équipe nationale reviendra en force sous sa coupe. […] Il faudra qu'il fasse un tri et ne garder qu'une petite minorité des joueurs encore valables. Il est temps de faire le ménage dans cette équipe. Il y a aujourd'hui des "noms" et non des joueurs en sélection. On n'en veut pas. Ceux-ci sont devenus un boulet pour le groupe. Ils freinent l'équipe dans sa progression. Il faudrait qu'il injecte du sang neuf. Rajeunir progressivement est primordial. Car si l'on pense continuer avec les mêmes joueurs, on ne fera que perdre notre temps.»

Nicholas Mc Anally in *Slate*

TOURNOI INTERNATIONAL DE BOXE DU 1er NOVEMBRE À BATNA

Egypte-Algérie en ouverture

Le boxeur algérien Moulay Mahdi a affronté mardi au complexe omnisports de la ville de Batna l'Egyptien Yahia Hicham en combat d'ouverture du tournoi international organisé par la Fédération algérienne de boxe (FAB) à l'occasion du 57e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Cette joute pugilistique regroupe 45 boxeurs des équipes nationales garçons et filles de cinq pays méditerranéens, en l'occurrence l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte et l'Italie, a indiqué à l'APS Moyrad Meziane, directeur technique national (DTN).

Pour ce technicien, ce rendez-vous international est une occasion pour préparer les éléments des équipes nationales (filles et garçons) pour les jeux panarabes prévus décembre prochain au Qatar et pour le tournoi continental qualificatif pour les jeux Olympiques qui se tiendra en mai 2012 au Maroc.

Le programme de la 1re journée de ce tournoi organisé à la nouvelle salle omnisports, pouvant accueillir 3.300 spectateurs, prévoit 14 combats, dont neuf pour les garçons et cinq pour les filles.

Dans une allocution d'ouverture, le président de la FAB, également président de la Confédération africaine de boxe, M. Abdallah Bensalem, a fait part de sa «fierté» de voir ce tournoi international se tenir dans la capitale des Aurès, "symbole de la résistance héroïque" à l'occupation. Il a également exprimé sa satisfaction quant à la qualité de l'organisation et du haut niveau des structures d'hébergement et de compétition offertes par le complexe omnisports de Batna. Les finales de ce tournoi, qui a attiré de nombreux férus du noble art dès son ouverture, auront lieu vendredi prochain.

JO DE LONDRES 2012 (CYCLISME)

L'Algérie sera représentée par un seul coureur

L'Algérie sera représentée par un seul coureur cycliste dans l'épreuve course en ligne, lors des jeux Olympiques de Londres 2012, selon la liste des places attribuées aux comités nationaux olympiques (CNO), publiée par l'Union cycliste internationale (UCI). Le continent africain sera aussi présent avec l'Afrique du Sud, l'Erythrée et la Namibie qui compte chacune un qualifié à l'épreuve sur route, tandis que le Maroc aura quatre représentants (3 pour la course en ligne et 1 pour le contre la montre).

Le quota africain (7 coureurs) a été arrêté par l'instance internationale en tenant compte des championnats d'Afrique du 14 novembre 2010 et du classement de l'Africa Tour, dont le début remonte au Grand Prix Chantal Biya (Cameroun) et s'est achevé par le Tour d'Algérie et le circuit international d'Alger (juillet 2011).

Les championnats d'Afrique de 2010 ont été dominés par le cycliste Erythréen Daniel Teklehaimanot qui avait réalisé un exploit sans précédent en remportant les trois épreuves : course contre la montre en individuel et par équipe, ainsi que la course en ligne.

Au classement des nations de l'Africa Tour, le Maroc arrive en tête avec 1.212 points suivi de l'Erythrée (806.68), de l' Afrique du Sud (581.67) et de l'Algérie (581.67).

Au classement individuel, le Marocain Adil Jelloul est en pôle position avec 446 points, suivi de Daniel Teklehaimanot de l'Erythrée (325.67) et de l'Algérien Azeddine Lagab (248.33).

Les pays ayant le plus grand nombre de participants sont l'Australie, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse avec chacun 7 coureurs (5 aux courses en ligne et 2 aux épreuves du contre la montre). Le quota général arrêté par l'UCI pour les épreuves de cyclisme des JO de Londres est constitué de 212 athlètes dont 67 femmes. Par ailleurs, l'UCI indique que la place n'est pas nominative et sera attribuée à l'athlète que le CNO choisira.

USM ALGER

Le futur entraîneur sera un Français

Le futur entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) sera un Français et son installation se fera "probablement la semaine prochaine", a indiqué mardi le vice-président du club algérois, Rabah Haddad.

«Nous n'avons pas encore tranché sur le nom du technicien qui devra diriger la barre technique de l'équipe. Nous avons reçu plusieurs CV, rien n'est fait, mais je peux confirmer qu'il sera de nationalité française, afin de mieux communiquer avec les joueurs», a indiqué à l'APS le numéro 2 de l'USMA, précisant qu'il *«sera connu probablement la semaine* prochaine».

L'équipe algéroise est à la recherche d'un entraîneur pour succéder au Français Hervé Renard, parti entraîner la sélection zambienne, après l'avoir quittée en 2010. Renard avait dirigé, face au WA Tlemcen (1-1), son dernier match avec les Rouge et Noir, laissant Dziri Billel assurer l'intérim.

Appelé à se prononcer sur l'identité du futur coach de l'USMA, Haddad n'a voulu ni confirmer ni infirmer la probable nomination de Roland Courbis ou de Didier Ollé-Nicole à la tête du staff technique.

"Je ne peux ni affirmer ni confirmer cette information, dans la mesure où nous n'avons pas encore tranché", a-t-il ajouté. Selon une source proche du club, le successeur d'Hervé Renard serait Didier Ollé-Nicole, dont la carte de visite a fini par convaincre les dirigeants usmistes. Ollé-Nicolle était pressenti pour le poste de directeur technique sportif (DTS) de l'USMA en 2010, avant que la transaction n'échoue, rappelle-t-on.

Dziri Billel restera entraîneur-adjoint

Comme ce fut le cas sous l'ère d'Hervé Renard, l'ancien capitaine de l'équipe, Dziri Billel, qui assure l'intérim, sera maintenu à son poste d'entraîneur adjoint de l'USMA.

"Billel ne va pas bouger, il sera l'adjoint du futur entraîneur. Pour moi, Dziri est un symbole de l'équipe et il n'ira nulle part", a-t-il précisé. La direction de l'USMA aurait posé comme condition au futur entraîneur, le maintien de Dziri Billel au poste d'assistant. Dziri, qui a avait mis un terme à sa carrière de joueur à la fin de la saison précédente, a réussi ses grands débuts, en solo, avec l'USMA, samedi à l'occasion de la victoire face au MC Oran (2-0), pour le compte de la 7e journée du championnat professionnel de Ligue 1.

Invité à donner son avis sur le début de saison de l'équipe _ actuelle co-leader en compagnie du CR Belouizdad avec 16 pts — Rabah Haddad estime que les coéquipiers de Yacine Bezzaz auraient pu faire mieux. *"Franchement, je ne suis pas trop satisfait des résultats réalisés par l'équipe, nous n'avons pas encore atteint notre vitesse de croisière. Lors des prochaines journées, je suis persuadé que nous serons encore plus performants"*, a-t-il estimé.

L'USMA, dont le dernier titre remonte à 2004 (coupe d'Algérie), aspire sous la direction de son président Ali Haddad, à retrouver son lustre d'antan et renouer avec les consécrations. Pour ce faire, le président du club, n'a pas lésiné sur les moyens, durant l'intersaison, réussissant à recruter les meilleurs joueurs sur la scène nationale, moyennant une somme estimée à 250 millions de dinars.

Lors de la 8e journée du championnat, l'USMA accueillera vendredi le CS Constantine à huis clos

R. S.

2e TOURNOI «SEMI-OPEN»

Plus de 200 judokas au lycée sportif de Draria

Plus de 200 judokas représentant 14 clubs d'Alger, Blida, Bouira et Tizi-Ouzou ont pris part, mardi au lycée sportif de Draria (Alger), au 2e tournoi "Semi-Open" juniors (filles et garçons) organisé dans le cadre de la célébration du 57e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale. Ce tournoi, organisé sous l'égide de la ligue d'Alger de judo, a pour objectif l'évaluation générale du niveau des athlètes, avant l'entame des compétitions régionales (20-23 décembre), et nationales (janvier 2012).

"Ce mini-tournoi vise à déceler les points positifs et négatifs chez les athlètes. Les résultats importent peu. Ce qui nous intéresse, par contre, est l'évaluation technique et physique des judokas après trois mois de travail", a déclaré à l'APS l'entraîneur du club de Souidania (ouest d'Alger), Sami Berkane.

Pour sa part, Kamel Bousebt, inspecteur au niveau du lycée sportif de Draria, a estimé qu'"*après la réussite de l'édition 2010, les ligues d'Alger, Blida, Bouira et Tizi-Ouzou ont choisi leurs meilleurs éléments pour prendre part à ce tournoi qui deviendra traditionnel, en attendant que la Fédération algérienne lui confère un caractère international"*. Les compétitions se sont déroulées dans les catégories : (55-65 kg), (63-73 kg), (81-91 kg), (-100 et +de 100 kg) chez les hommes. Des épreuves dans les catégories de (44-48 kg), (52-57 kg), (63-70 kg), (-78 et +78 kg) ont été organisées pour les dames.

Parallèlement à cette compétition sportive, la direction du lycée sportif de Draria a organisé des activités culturelles et éducatives, une cérémonie en l'honneur d'anciens moudjahidine sportifs, des joueurs de la glorieuse équipe de football du FLN, ainsi qu'en l'honneur de la sélection nationale militaire de football, médaillée d'or lors des Jeux mondiaux militaires du Brésil.

Que vaut la CAN 2012 ?

La Coupe d'Afrique des Nations marche sur la tête. Pour l'édition 2012, organisée au Gabon et en Guinée équatoriale, le plateau est renouvelé de moitié. Et des têtes couronnées sont tombées.

Avec les éliminations de l'Egypte (7), du Cameroun (4), de l'Algérie (1), du Nigeria(2) ou de l'Afrique du Sud (1), ce sont pas moins de quinze Coupe d'Afrique des Nations qui manqueront au Gabon et en Guinée équatoriale, vingt-huitième édition de la Coupe d'Afrique des Nations. Un véritable séisme sur le continent puisque cinq cadors sont restés au tapis. Entre les Pharaons, triples champions d'Afrique en titre, les Super Eagles et les Fennecs, demi-finalistes malheureux en 2010, ce sont les trois-quarts du dernier carré angolais qui regarderont la compétition devant la télévision. Seul le Ghana a finalement sauvé l'honneur. Pour Jules Bocandé, ancien international sénégalais et buteur de Nice ou du PSG, c'est tant pis pour elles, comme il l'explique au Quotidien.

«Si ces équipes ne sont pas là, c'est parce qu'elles ne méritent pas de se qualifier. Le Sénégal est arrivé premier, c'est dommage que ces équipes ne soient pas là mais c'est la loi de la compétition.» Et l'attaquant de 52 ans n'est pas loin d'avoir raison. L'élimination de ces sélections demeure finalement plus une déception qu'une surprise. Entre l'Egypte et son équipe vieillissante, le Nigeria et le Cameroun tiraillés par des querelles intestines, l'Algérie et ses internationaux en pré-retraite dans le Golfe ou l'Afrique du Sud qui n'est plus la superbe nation arc-en-ciel sacrée en 1996, aucune de ses formations n'a pu, ni su, assumer son statut. Avec deux Mondialistes seulement qualifiés, les éliminatoires de la CAN 2012 ont fait l'effet d'une bombe sur la géopolitique du football africain.

Une hiérarchie bouleversée

C'est sans doute entre Lagos et Yaoundé que la déflagration sera la plus forte. Le Nigeria n'a jamais été sorti de la compétition lors de la période moderne de la phase finale de la CAN. Ses seules absences correspondent à un boycott (1996) et à une suspension par la CAF (1998). Durant cette même période, le Nigeria a remporté deux titres continentaux, disputé et perdu quatre finales et fini à cinq reprises sur la troisième marche du podium.

Même son de cloche pour des Lions qui n'ont plus rien d'indomptables. C'est la deuxième fois seulement en trente ans - la première date de 1994 - que le Cameroun ne valide pas son ticket pour la phase finale de la CAN. Entre temps, le Cameroun avait cultivé un vrai esprit de la gagne avec quatre titres continentaux (1984, 1988, 2000 et 2002) et une finale (2008). C'est l'heure de tourner la page pour ces nations éliminées. Une introspection ne fera pas de mal, notamment du côté de la NFF (Nigeria Football fedration) et de la Fécafoot (Fédération camerounaise de football). Idem pour l'Algérie qui a déjà entamé sa reconstruction avec la nomination de l'intransigeant Vahid Halilhodzic au soir d'une débâcle face au Maroc (4-0). La Coupe du monde 2014, c'est déjà demain.

Un vent de fraîcheur

Car si ces équipes vont rester à la maison, c'est que d'autres vont les remplacer. C'est un vent de fraîcheur qui devrait souffler sur la CAN 2012 avec les premières participations du Botswana, du Nigeret de la Guinée équatoriale. Le plateau est renouvelé pour moitié mais on retrouvera tout de même des sélections habituées des Coupes d'Afrique, dont le Maroc et le Sénégal, déjà favoris pour la victoire finale. Autre surprise, la Libye, qui a monté une équipe de bric et de broc avec des joueurs éparpillés à travers le pays en raison de la guerre civile qui a ravagé la nation. Mais «l'effet révolution» a marché à plein et les Verts seront à la CAN pour la troisième fois de leur histoire. Un exploit pour une sélection qui n'a joué qu'un seul de ses matches à domicile «à la maison». Ils ont ainsi battu les Comores (3-0) à Bamako (Mali) et vaincu le Mozambique(1-0) au Caire (Egypte), où le match s'était déroulé à huis-clos pour des raisons de sécurité.

Un incontestable nivellement des valeurs pourrait faire du bien à un football africain qui semble enfin s'assumer: le Petit Poucet n'a plus peur des grands ténors. Mieux, avec Amara Traoré (Sénégal), François Zahoui (Côte d'Ivoire), Mohamed "Mazda" Abdulla (Soudan), Sami Trabelsi (Tunisie), Harouna Doulla (Niger), Lito Vidigal (Angola) et Stan Tshosane (Botswana), sept sélectionneurs présents à la CAN 2012 sont Africains. Les seize pays qualifiés pour la CAN 2012 sont les suivants: Gabon (4 participations) et Guinée équatoriale (0), Côte d'Ivoire (18), Ghana (17), Tunisie (14), Zambie (14), Maroc (13), Sénégal (11), Guinée (9), Burkina Faso (7), Soudan (7), Mali (6), Angola (5), Libye (2), Botswana (0), Niger (0). Le tirage au sortde la CAN a été effectué le 29 octobre. Si des pays comme la Côte d'Ivoire et le Ghana apparaissent comme favoris, cette édition réserve sûrement quelques surprises.

Nicholas Mc Anally in Slate

ACCUSÉ levez-vous !

CRIME CRAPULEUX

Peine capitale pour le monstrueux ingrat

Notre hypocrisie collective nous a incité à prétendre que nous n'aimons pas l'argent que nous avons du reste affublé d'une expression dévalorisante tendant à le qualifier de saleté d'ici-bas (aw'sakh eddounia). Et pourtant, depuis que cette expression a été inventée par notre génie populaire, autour de nous on ne cesse de constater que l'argent est vénéré au point d'être à l'origine de nombreux conflits, se terminant très souvent par des meurtres. L'affaire qui va suivre, qui a été jugée ces derniers jours par la Cour d'Alger et qui donne des frissons, en est une des nombreuses illustrations.

PAR KAMEL AZIOUALI

Nous sommes en février 2009. Mahmoud, trentenaire, était en train de dîner avec sa femme et ses deux enfants lorsqu'on sonna à la porte. Il regarda sa femme et celle-ci lui dit :

- C'est probablement la voisine d'en bas… Il lui arrive souvent de s'apercevoir au dernier moment qu'il lui manque du sucre, du sel ou un oignon. Je vais voir…

- Non, c'est moi qui y vais.

- Mais puisque je te dis que c'est moi qui vais ouvrir… Cela ne se fait pas qu'un homme ouvre la porte à une femme.

- Et il est selon toi normal qu'une femme aille sonner en pleine nuit à une porte en sachant qu'il y a un risque sur deux que ce soit le mari de sa voisine qui lui ouvre ?

- Euh…Je…

Avant que sa femme n'ait ajouté quoi que ce soit, Mahmoud était déjà arrivé à la porte. En l'ouvrant, il constata que lui et sa femme s'étaient trompés. Il ne s'agissait pas de la voisine d'en bas mais d'un voisin habitant la même cité, à Bachdjarah.

- Ah ! Bonsoir, Djelloul… Qu'est-ce qui t'amène ?

- Bonsoir, Mahmoud, mon ami… j'ai à te parler.

- D'accord, j'enfile ma veste et je descends.

Latifa vit son mari se diriger vers leur chambre et prendre sa veste.

- Tu sors ? Qui t'a appelé ?

- C'est Djelloul, notre voisin d'en face… Il veut me parler

- Djelloul ?

- Tu connais bien Djelloul, le marchand de légumes ambulant.

- Ah ! Oui… mais ne tarde pas, il a une tête qui ne me revient pas.

- Oh ! Latifa… Toi et tes impressions.

- Mes impressions ne sont jamais fausses et en ce qui concerne ce type, je te prie de me croire. Il est plus de 8h du soir ; ce n'est vraiment pas le moment pour faire sortir quelqu'un de chez lui. Surtout qu'il fait très froid.

- Cesse de parler pour ne rien dire, femme. Je sais qu'il fait très froid et que ce n'est pas le moment idéal pour déranger un voisin. Et Djelloul le sait très bien aussi. S'il m'a dérangé c'est qu'il a une bonne raison de le faire. J'espère que ce n'est pas trop grave.

Mahmoud trouva son voisin de quarante ans en train de l'attendre au rez-de-chaussée.

- Excuse-moi de t'avoir dérangé, mon frère mais je n'avais pas le choix…

Mahmoud voulut ouvrir la porte de la cage d'escaliers mais le marchand de légumes l'en empêcha :

- Il est inutile que nous nous sortions ; il fait très froid et puis ce que j'ai à te dire est très court…

- Je t'écoute.

- Voilà… ce mois-ci j'ai eu beaucoup de frais et je suis à sec, j'ai besoin d'un peu d'argent.

- Combien ?

- C'est juste un prêt ; je te rembourserai avant une semaine.

- Je sais que tu vas me rembourser Djelloul, mais dis-moi combien tu veux pour que je sache si je peux t'aider.

- Cinq mille dinars. C'est surtout pour…

- D'accord, je vais te les ramener.

- …C'est surtout pour…

- S'il te plaît, Djelloul, nous sommes des voisins et tu n'as pas besoin de te justifier. Il nous arrive tous de traverser des moments difficiles. Demain, ce sera peut-être mon tour de me retrouver coincé…

- Je suis là, mon frère ! Nous sommes des hommes et les hommes sont faits pour se soutenir et se porter assistance dans les moments difficiles.

- Bien sûr Djelloul, la vie est ainsi faite ! Ne dit-on pas que même le roi peut se retrouver dans le besoin (moul ettadj ou yahtadj) ? Je reviens.

Quand Latifa vit son mari se diriger vers l'armoire de la chambre à coucher et se saisir du petit coffret en bois, elle comprit.

- Mais que fais-tu, Mahmoud ? Tu vas lui prêter de l'argent… mais tu es fou ?

- Oh ! Latifa laisse-moi tranquille. Je ne suis pas fou. C'est un voisin qui a besoin d'aide. C'est un peu comme ta voisine à qui tu donnes du sel, du sucre, des oignons, de la sauce tomate…

- Mais elle ne m'a jamais demandé de l'argent.

- Notre voisin est pris à la gorge, je l'ai senti quand il me parlait… Si je ne lui viens pas en aide alors que je peux l'aider, je me sentirai lâche et vile toute ma vie.

- Combien en veut-il ?

- 5.000 DA !

- Mais il est fou !

- Mais non, il n'est pas fou, il est juste dans le besoin. Depuis quelque temps, la vie est si difficile que personne n'est à l'abri d'une mauvaise passe. En aidant Djelloul, je suis peut-être en train de m'assurer une aide pour le jour où à mon tour je me retrouverai dans le besoin.

Dès que Mahmoud eut remis les cinq billets de mille dinars à son voisin, celui-ci lui donna une accolade et l'embrassa sur le front :

- Merci, mon frère, merci ! Que Dieu te comble de ses richesses et de ses bienfaits ! ton argent je te le rendrai au plus tard dans une semaine.

- D'accord, Djelloul… bonne nuit.

Une semaine s'écoula, puis une quinzaine de jours, puis une vingtaine et Djelloul ne s'était toujours pas manifesté pour restituer les 5.000 DA. Et depuis le dixième jour après le prêt, chaque fois que Mahmoud rentrait, sa femme, en guise de bienvenue l'accueillait toujours avec la même phrase qui enclenchait à chaque fois la même discussion :

- Alors, il t'a rendu ton argent ?

- Non, pas encore.

- Tu le lui as réclamé ?

- Non.

- Qu'est-ce que tu attends ?

- Je ne veux pas le mettre dans la gêne.

- Pourtant lui, il ne se gêne pas pour se moquer de toi. Il te prend pour un idiot.

Au début du mois d'avril 2009, estimant qu'il avait suffisamment attendu, Mahmoud se rendit chez Djelloul et lui réclama son argent.

- Oh ! Mon frère, Mahmoud…Vraiment, je ne sais pas quoi faire... je suis vraiment confus, je me sens vile et lâche. Je ne peux pas te rendre ton argent maintenant. Attends encore deux ou trois jours.

Une semaine plus tard, Mahmoud retourna chez son voisin et celui-ci lui répondit :

- J'ai de l'argent qui doit rentrer. Je te rendrai tes 5.000 DA après-demain…

- Après demain ?

- Oui, après demain, c'est sûr. Vers 19h…Tu me trouveras au bas de l'immeuble où j'habite.

Le surlendemain, Mahmoud trouva Djelloul l'attendant à l'endroit qu'il lui avait indiqué.

- Ah ! Tu es venu, Mahmoud… Nous allons chez quelqu'un qui va me donner de l'argent et je te rendrai tes 5.000 DA.

- C'est loin d'ici ?

- Non… à cinq minutes à peine.

Les deux hommes s'éloignèrent des immeubles et dès qu'ils furent arrivés à un endroit relativement désert, Djelloul se mit à crier Allahou Akbar ! Allahou Akbar !

Mahmoud était à se demander ce qui se passait lorsqu'il le vit sortir un couteau. Avant même qu'il ne réalise la gravité de la situation, il reçut plusieurs coups mortels. Mahmoud tomba et le meurtrier au lieu de s'enfuir, s'agenouilla pour s'assurer qu'il est bien mort. Puis, il s'en alla en jetant le couteau au milieu des buissons comme si de rien n'était, avec un sang-froid incroyable.

Djelloul, cependant, avait été vu par plusieurs habitants de Bachdjerah en train de commettre son abominable crime. Des habitants qui n'ont pas hésité à témoigner contre lui.

Le comportement de Djelloul était si incongru et si inhabituel qu'il avait fait l'objet d'une expertise psychiatrique. Les médecins ont été catégoriques : il était en pleine possession de toutes ses facultés mentales au moment de son meurtre.

La Cour d'Alger a prononcé contre Djelloul, il y a quelques jours, soit après plus de deux ans de procédures judicaires, la peine capitale.

Alors si quelqu'un vous demande de lui prêter de l'argent, faites gaffe !

K.A.

Hugh Grant : à 51 ans, l'acteur est papa pour la première fois !

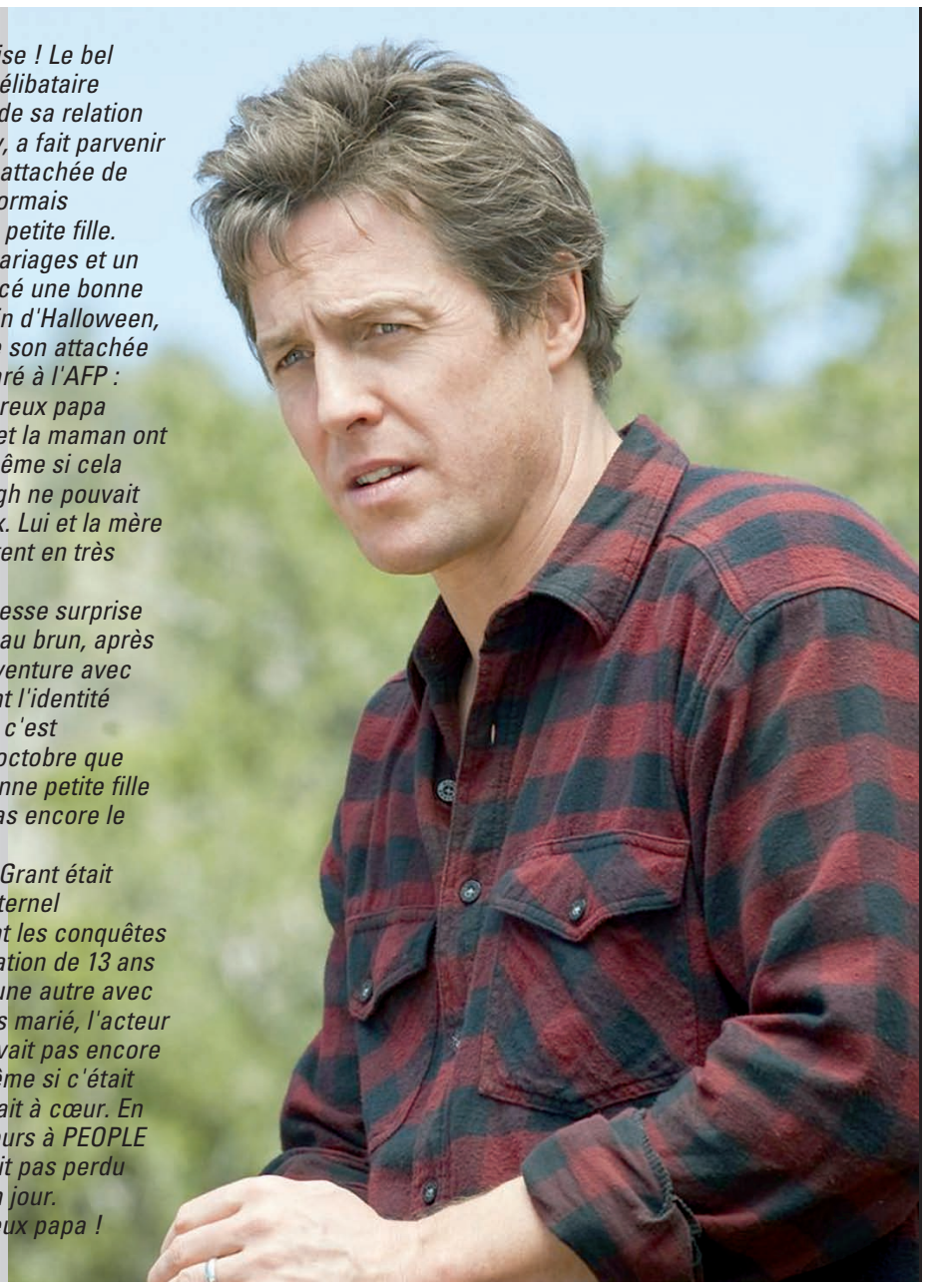

C'est une vraie surprise ! Le bel acteur Britannique, célibataire endurci depuis la fin de sa relation avec Elizabeth Hurley, a fait parvenir l'information par son attachée de presse qu'il était désormais l'heureux papa d'une petite fille. L'acteur de Quatre mariages et un enterrement a annoncé une bonne nouvelle au lendemain d'Halloween, par l'intermédiaire de son attachée de presse qui a déclaré à l'AFP : "Hugh Grant est l'heureux papa d'une petite fille. Lui et la maman ont eu une aventure et même si cela n'était pas prévu, Hugh ne pouvait pas être plus heureux. Lui et la mère en ont discuté et restent en très bons termes".
C'est donc une grossesse surprise également pour le beau brun, après avoir eu une brève aventure avec une jeune femme dont l'identité reste mystérieuse. Et c'est apparemment début octobre que serait née une mignonne petite fille dont on ne connait pas encore le prénom.
Agé de 51 ans, Hugh Grant était connu pour être un éternel célibataire, multipliant les conquêtes après une longue relation de 13 ans avec Liz Hurley puis une autre avec Jemima Khan. Jamais marié, l'acteur de Bridget Jones n'avait pas encore d'enfant non plus, même si c'était une chose qui lui tenait à cœur. En 2009, il confiait d'ailleurs à PEOPLE magazine qu'il "n'avait pas perdu espoir" d'être père un jour.
Félicitations à l'heureux papa !

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1930 Ouverture du tunnel Détroit-Windsor

C'est le premier tunnel au monde menant à un pays étranger. Les travaux de construction durèrent à peu près 26 mois et furent complétés environ 1 an avant l'échéance prévue. Le coût total de construction fut de 23 millions.

1957 Premier être vivant de l'espace Laika

Lancement de "Spoutnik II" avec la chienne Laïka à son bord. Laïka est le premier être vivant de l'espace. A bord du satellite se trouvent des appareils destinés à l'étude du rayonnement solaire, des rayons cosmiques, de la température, de la pression et des rayons X. La chienne Laïka est placée dans un container hermétique, sous air conditionné, avec de la nourriture. Objectif : étudier le comportement de l'animal dans l'espace interplanétaire. Laïka, aurait pu vivre 7 jours avant de mourir par manque de protection thermique mais elle mourut environ 7 heures après le lancement, d'une défaillance du système de régulation de température. Spoutnik II se désagrégera le 14 avril

1958 Inauguration du Palais de l'UNESCO à Paris

L'United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) protège et sauvegarde, entre autres, les sites mondiaux reconnus pour leur importance culturelle ou historique.

1970 Salvador Allende devient officiellement le premier président du Chili

Elu en octobre avec un peu plus d'un tiers des voix, Salvador Allende devient officiellement le premier président socialiste élu au suffrage universel au Chili. Son gouvernement d'Union populaire sera renversé par un coup d'Etat mené par le général Pinochet en 1973.

1987 L'Irangate éclate

L'affaire Irangate, nom donné en souvenir du scandale du Watergate, est un scandale politique survenu au milieu des années 1980 aux États-Unis. L'administration du président des États-Unis d'alors, Ronald Reagan, a vendu des armes à l'Iran, un ennemi avoué de ce pays, tout en finançant avec les profits obtenus un mouvement d'insurrection au Nicaragua.
Le magazine libanais *Ash-Shiraa* dévoile l'arrangement, le 3 novembre 1986. C'était la première fois que cette opération était rapportée publiquement. Étant impliqué avec certitude dans le scandale, Reagan a exprimé ses regrets lors d'une émission télévisée nationalement transmise. Dans son discours, il a affirmé qu'il croyait avoir raison, mais a accepté que le peuple américain n'ait pas nécessairement la même vision que lui. Malgré le scandale, il a conservé son poste, et sa cote de popularité est revenu au niveau habituel.

1992 Bill Clinton élu président des États-Unis

Bill Clinton devient le 42e président des États-Unis, obtenant 43% des votes réalisant ainsi le score le plus élevé pour un candidat indépendant dans l'histoire récente des États-Unis. Bien que très populaire, il est en conflit constant avec le Congrès dominé par les Républicains. Il fait l'objet d'une procédure de destitution qui échoue de très peu, à la suite d'un scandale lié aux relations qu'il a eues avec une stagiaire de la Maison-Blanche, Monica Lewinski.

LE CARNET DU MIDI

1921 L'ÉTERNEL INDIEN

Charles Bronson, de son vrai nom Charles Dennis Buchinsky, issu d'une famille ouvrière d'origine lituanienne, mais d'ascendance tatare, est un acteur américain, né ce jour, en Pennsylvanie. Avec son physique impressionnant et son visage dur, Charles Bronson fut souvent habitué à des rôles virils, dont quelques-uns sont entrés dans la légende. Il reste pour des générations de cinéphiles l'inoubliable homme à l'harmonica de *Il était une fois dans l'Ouest*, le roi du tunnel de *La Grande Évasion*, un des *Douze Salopards*, un des *Sept Mercenaires* et le *Justicier dans la ville*. Il côtoya les plus grands acteurs de son temps. Il commence par le théâtre et passe une audition avec Elia Kazan pour *Un tramway nommé Désir.* Sa carrière de cinéma débute dans les années cinquante. En 1951, Bronson obtient son premier grand film : *La marine est dans le lac*, d'Henry Hathaway. Avec son premier film, Bronson rencontre Gary Cooper. Ce dernier le conseille et lui sera une aide précieuse pour la suite de sa carrière. Son rôle est celui d'un marin polonais, Wascylewski. Son second film, *Le peuple accuse O'Hara*, permet à Bronson de rencontrer le réalisateur John Sturges, qui saura se souvenir de l'acteur neuf ans plus tard lors du film *Les Sept Mercenaires*. Bien que d'origine lituanienne, Charles Buchinsky devint l'un des "Indiens" les plus célèbres de Hollywood. Il succombe à une pneumonie le 30 août 2003 à Los Angeles alors qu'il était atteint de la maladie d'Alzheimer.

1991 LE GÉANT DE PORCELAINE

Mort Shuman (de son vrai prénom : Mortimer) est un compositeur, chanteur, acteur américain, d'expression anglaise et française, né à Brooklyn en 1936. Il a écrit des musiques avec son ami Doc Pomus qui signe les paroles et ils se font vite connaître en écrivant des succès pour des vedettes pop et rock, dont Elvis Presley. Il s'établit en Angleterre où il continue sur sa lancée, à composer des chansons. Il fait la connaissance de Jacques Brel et fait quelque temps après une nouvelle version chantée d'Amsterdam par David Bowie. Ses chansons, souvent adaptées en français, lui donnent l'idée de s'installer à Paris, ville avec laquelle il s'est toujours trouvé en parfaite symbiose. Ses chansons sont de gros succès, en particulier *Le Lac Majeur* (qui dure plus de 5 minutes) : initialement boudé par les radios qui trouvent la pièce musicale trop longue, il est si demandé que celles-ci se trouvent bientôt contraintes de le diffuser. Les enregistrements se succèdent et les tubes également : *Papa Tango Charly*. Mais Mort Shuman, timide, préfère se concentrer sur la composition et apparaît relativement peu sur scène. Très affecté par la disparition de Jacques Brel, en octobre 1978, il espace par la suite la sortie de ses albums, mais surtout, il renonce à la scène définitivement, puis part s'installer à Londres en 1982. Il reviendra épisodiquement en France par la suite, surtout pour vivre dans sa villa de Caudéran. Mort Shuman a également composé pour Michel Sardou, Johnny Hallyday et son ami Eddy Mitchell. Il meurt ce jour dans un hôpital de Londres, à l'âge de 54 ans, des suites d'un cancer du foie

2002 UN COSTAUD AU GRAND CŒUR

Raf Vallone, né Raffaele Vallone, né en 1916, est un acteur et metteur en scène italien. Dans sa jeunesse, avant d'embrasser la carrière d'acteur et après avoir terminé ses études de lettres et de philosophie, il a été un footballeur émérite et un fervent journaliste antifasciste. C'est, dit-on, son article sur la condition des ouvrières dans les rizières de la vallée du Pô qui amena Giuseppe de Santis à lui proposer un rôle dans le film qui devait décider de sa carrière d'acteur, *Riso Amaro* (lequel révéla également Silvana Mangano). Il enchaîne rapidement, en cette époque du néo-réalisme italien, avec un autre film à caractère social, *Il Camino della Speranza*, qui traite de l'immigration clandestine des travailleurs siciliens. Acteur exigeant au cinéma comme à la scène, il fera notamment de la pièce de théâtre *Vu du pont* (A View from the Bridge) d'Arthur Miller, une de ses spécialités : il en sera plusieurs fois l'interprète, le metteur en scène en Italie comme en France et, bien entendu, l'acteur principal dans son adaptation cinématographique *Vu du pon*t réalisée par Sidney Lumet en 1962. De la même façon, il aura gain de cause afin de ne pas être doublé dans son premier film français, Thérèse Raquin de Marcel Carné et, par la suite, assurera lui-même le doublage des versions françaises de la plupart de ses films. Il procédera de la même façon pour ses rôles en langue anglaise au cinéma comme à la scène. A partir des années 80, délaissé par le cinéma, il se tourne vers la télévision. Ces dernières apparitions marquantes sur la toile blanche restent *Le Parrain III* de Coppola et *Toni* de Philomène Esposito. Raf Vallone a été marié de 1952 jusqu'à son décès avec l'actrice Elena Varzi avec laquelle il a eu trois enfants. Il décèdera ce jour à Rome à l'âge de 86 ans.

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

Comment éviter ou écourter un rhume ?

Le rhume est très fréquent. Cette infection virale se manifeste par un nez bouché, des éternuements, un mal de gorge et parfois une légère toux. Faut-il consulter en cas de rhume ? Comment savoir s'il ne s'agit pas plutôt d'une grippe ? Comment l'éviter ? Et sinon, comment ne pas le transmettre à toute la famille ?

Avec l'arrivée du froid hivernal, l'organisme est moins résistant et les défenses immunitaires moins performantes. C'est ainsi que les victimes du rhume sont les plus vulnérables à un moment donné.

Les enfants sont les plus touchés. Ils contractent en moyenne six rhumes chaque année. Leur système immunitaire encore immature est en cause, mais les virus étant particulièrement contagieux, la vie en collectivité (crèche, garderie, maternelle…) joue également un rôle important.

La fréquence des rhumes diminue ensuite avec l'âge. L'adulte, lui, est atteint 2 à 3 fois par an environ et la personne âgée une fois, voire pas du tout, car l'organisme est alors immunisé contre les virus responsables des rhumes.

Comment éviter un rhume ?

La façon la plus sûre de ne pas attraper un rhume est de veiller à ne pas affaiblir son système immunitaire.

Gérez le stress car celui-ci entame à coup sûr les défenses immunitaires : yoga, relaxation…...

Pratiquez régulièrement une activité physique : une demi-heure de marche par jour pour les plus sédentaires, c'est déjà ça !

Mangez équilibré, varié et suffisamment : ce n'est vraiment pas le moment de débuter un régime restrictif.

Dormez suffisamment et couchez-vous à heure régulière.

Comment éviter de transmettre votre rhume autour de vous ?

La transmission virale repose sur l'hygiène :

Lavez-vous régulièrement les mains et apprenez aux enfants à le faire correctement : eau et savon, faire mousser pendant plus d'une minute, des ongles aux poignets.

N'échangez pas les couverts, les verres, les tétines, les gants de toilette, etc.

Portez le moins possible vos mains au visage.

Idéalement, portez un masque lorsque vous êtes enrhumé, sinon couvrez votre visage lorsque vous éternuez ou toussez.

N'embrassez pas si vous êtes enrhumé, évitez les poignées de main et repoussez certaines visites (personnes malades, âgées, jeunes enfants).

Enrhumé ou pas, lorsque les virus circulent, n'embrassez pas un enfant en bas âge sur le visage.

Comment distinguer un rhume d'une grippe ?

La grippe se caractérise par des symptômes intenses, qui débutent très brutalement et qui le plus souvent obligent à rester au lit (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, courbatures, forte fatigue…). Inversement, les symptômes d'un rhume s'installent progressivement et sont moins intenses : fièvre peu élevée, légers maux de tête, douleurs, fatigue et faiblesse peu importantes, nez qui coule, congestionné, éternuement et parfois une légère toux, larmoiements.

Faut-il consulter en cas de rhume ?

S'il s'agit d'une grippe (symptômes intenses d'apparition très brutale), il faut consulter le plus vite possible afdin de bénéficier d'un traitement antiviral.

Inutile de consulter son médecin traitant dès qu'on attrape un rhume.

En revanche, si les symptômes du rhume s'éternisent plus d'une dizaine de jours, ils signalent très certainement la présence de complications. Il devient alors nécessaire de se rendre chez le médecin.

Chez l'enfant il s'agit le plus souvent d'une otite moyenne. Mais un rhume peut aussi dégénérer en sinusite, en bronchite, en pharyngite, voire en pneumonie. A noter également qu'un rhume, en affaiblissant l'organisme peut réactiver un herpès (bouton de fièvre ou herpès génital).

Comment soigner un rhume ?

Le traitement du rhume repose sur celui des symptômes (médicaments contre la fièvre et les douleurs, décongestionnants pour le nez, sirop contre la toux sèche lorsque celle-ci persiste). Rappelons que les antibiotiques n'ont aucune action contre les virus. Ils ne sont donc prescrits que contre les complications bactériennes.

Vous avez un rhume. Améliorez votre quotidien !

Rester au chaud et se reposer.

Nettoyer le nez à l'aide de pulvérisations nasales d'eau de mer.

Boire beaucoup, notamment des boissons chaudes.

Ne pas surchauffer la chambre.

Veiller à une humidification suffisante de la chambre.

Conseils spécial seniors pour éviter les chutes

Passé un certain âge, les chutes sont fréquentes, alors qu'elles sont le plus souvent évitables. Pis, une grande partie de ces chutes entraîne un handicap, ce qui signifie aussi souvent entrée en institution. Voici les principes de base pour prévenir de nombreuses chutes à l'origine de perte d'autonomie.

Mais pourquoi les seniors chutent-ils si souvent ?

C'est qu'avec l'âge, la vue diminue, tandis que l'équilibre devient incertain : diminution de la perception sensorielle, de la coordination, troubles de la motricité, moteurs, dysfonctionnement de l'oreille interne (organe de l'équilibre), arthrose, prise de médicaments (somnifères…), diminution de la force musculaire, etc.

Au final, de très nombreuses conditions médicales sont réunies, mais que l'on peut aussi prendre en charge ou prévenir.

Faire contrôler sa vue régulièrement en consultant un ophtalmologiste.

Dépister les troubles de l'équilibre en consultant son médecin traitant.

Diagnostiquer l'ostéoporose et traiter cette maladie qui augmente le risque de fracture.

Traiter l'arthrose et autres rhumatismes qui entravent les mouvements.

Pratiquer régulièrement une activité physique adaptée à ses possibilités.

S'alimenter de façon équilibrée, et si nécessaire prendre des compléments de calcium et de vitamine D.

Surveiller son poids et sa taille.

Réaménager son domicile pour prévenir les risques de chutes Puisque les chutes surviennent majoritairement au domicile, il est indispensable de réaménager son intérieur.

Enlevez les meubles et les bibelots encombrants.

Dégagez les couloirs et les endroits de passages obligés. Remplacez les tapis glissants par des tapis antidérapants.

La chute n'est pas un événement normal, même pour une personne âgée

Elle est souvent provoquée par la combinaison de plusieurs facteurs, qui sont autant de pistes de prévention.· Les facteurs liés à la personne : trouble de l'équilibre, de la marche, diminution de la force musculaire, troubles de la vision, altération des fonctions cérébrales, troubles du sommeil, situation de stress et d'isolement, prise de certains médicaments (surtouts les tranquillisants et les antihypertenseurs), etc., mais aussi toute situation relevant d'une maladie, en particulier cardiovasculaire et neurologique.· Les facteurs liés à l'environnement de la personne : planchers inégaux, tapis usés aux coins retournés, objets qui traînent, sols glissants ou humides (salle de bains), animaux domestiques, mauvais éclairage, etc. Il va de soi que lorsqu'on multiplie les risques, comme un trouble de l'équilibre (inhérent au vieillissement), un mauvais éclairage et des troubles visuels, il tient du miracle qu'il n'y ait pas d'accident !

Que faire quand on a chuté pour la première fois ?

Le risque absolu est de banaliser, ou de minimiser un événement que l'on considère sans signification. Plus que jamais, il faut en parler à son médecin, parce que la chute n'est pas un diagnostic, mais un symptôme. Le praticien se renseignera longuement sur les circonstances, les facteurs déclenchant, sur la survenue ou non de vertiges, sur le type de médicament utilisé, etc. Il procèdera ensuite à un examen physique : mesure de la pression artérielle et du pouls en position couchée puis debout, auscultation cardiaque, examen neurologique complet, et parfois une prise de sang. Ce n'est que lorsqu'il y a récidive de chutes sans cause retrouvée, qu'il faut pousser le bilan. Quand la perte d'autonomie est progressive, l'hospitalisation s'impose

Cuisine

Foie de bœuf sauce oignons-champignons

Ingrédients :
4 tranches de foie de bœuf
3 oignons
125 g de champignons
3 c. à café de concentré de tomate
1 cube de bouillon de bœuf dissout dans 3/4 l d'eau bouillante
1 c. à soupe de persil haché
Beurre, thym
1 feuille de laurier
Sel et poivre

Préparation :
Faire fondre un peu de beurre dans une sauteuse avant d'y faire colorer les tranches de foie de bœuf. Les mettre de côté. Faire colorer les oignons émincés dans la même sauteuse. Ajouter ensuite les champignons coupés en lamelles, puis le concentré de tomate. Mouiller avec le bouillon de bœuf (cube dissout dans l'eau bouillante). Remettre le foie dans le jus de cuisson. Saler, poivrer, ajouter le thym et le laurier. Laisser cuire 10 à 15 min. Parsemer de persil haché et accompagner le foie de bœuf de pâtes fraîches et de sauce.

Flan aux amandes

Ingrédients :
500 g de sucre
12 jaunes d'œufs
250 g de poudre d'amande
Cannelle
15 g de farine
50 g de beurre
400 g de pâte feuilletée

Préparation :
Préparer un sirop avec le sucre et 20 cl d'eau. Le faire bouillir pendant 10 minutes et laisser refroidir. Verser le sirop sur les amandes en poudre. Mélanger. Fouetter les jaunes d'œufs et la cannelle. Ajouter la moitié du beurre... et la farine. L'incorporer à l'appareil précédent et cuire la préparation à feu doux... jusqu'à ce que la crème épaississe. Beurrer 6 cercles individuels avec le beurre restant. Abaisser la pâte feuilletée et Foncer les cercles. Piquer le fond de chaque cercle avec une fourchette. Remplir les fonds de pâte avec la préparation aux amandes et cuire à four chaud (200°C) pendant 30 minutes environ. Au terme de la cuisson, laisser refroidir.

SOINS BEAUTÉ

Les gestes pour avoir une belle peau

L'exposition permanente de notre peau à toutes sortes de substances chimiques (dans les produits de soins, les lessives, les textiles) contribue à une sensibilisation croissante de la peau.
Souvent, les dermatologues restent désarmés, car les pommades à base de cortisone se révèlent inefficaces.
Démangeaison, irritations, déshydratation de l'épiderme...
Il existe des solutions !

Votre peau vous démange à certains endroits sans qu'il y ait de raison visible apparente ?

Il est très probable qu'elle soit trop sèche : les lotions hydratantes courantes ne sont sans doute pas assez grasses pour vous soulager. Essayez d'appliquer plutôt une lotion hydratante vraiment très grasse. Utilisez un gel douche «gras» pour peaux très sensibles ; dans l'idéal, choisissez-en un à base d'avoine qui apaise la peau sèche.

Baissez la température de toutes vos pièces en hiver, cela soulage les irritations :

Si les démangeaisons persistent localement, essayez de les neutraliser par une autre sensation, en faisant par exemple couler de l'eau glacée sur l'endroit qui vous gratte, en le pinçant légèrement ou en le tapotant.

Des compresses humides froides peuvent également calmer les démangeaisons :

Adoptez les fibres naturelles mais en évitant les tissus rêches et la laine et, surtout, bannissez les vêtements serrés en textiles synthétiques. Lavez les vêtements neufs avant de les porter afin d'assouplir le tissu.

Rincez bien votre linge après le lavage pour éliminer au maximum les résidus de produit. Employez du papier hygiénique blanc, la teinture irrite la peau. Méfiez-vous de l'air sec qui aggrave les irritations de la peau : placez des récipients avec de l'eau citronnée dans les pièces chauffées. Evitez de vous laver avec de l'eau trop chaude ou trop froide. N'oubliez pas de bien hydrater votre peau après l'avoir nettoyée.

MAIN VERTE

C'est le temps de la taille au jardin !

Selon les périodes de l'année, les travaux de taille au jardin sont plus ou moins conséquents. Quelles sont donc les grandes périodes de taille au jardin et à quoi servent-elles ?

La taille au jardin connaît globalement deux temps forts :

Le printemps et la fin de l'été (ou l'automne).

Au printemps :

L'ensemble des rosiers, excepté les grimpants, doivent être débarrassés des branches mortes et des tiges les plus longues. Le printemps est aussi le moment idéal pour la taille jardin des arbres fruitiers, des plantes telles que la glycine, le chèvrefeuille, le camélia ou l'hortensia.

A la fin de l'été :

La taille au jardin s'attaque aux rosiers grimpants, aux haies à feuilles caduques, aux arbustes à floraison estivale et, à nouveau, aux arbres fruitiers. Pour certains, mieux vaut procéder à la taille des hortensias à ce moment de l'année plutôt qu'au printemps. Les groseilliers, framboisiers et autres arbustes à baie profiteront eux aussi d'une taille jardin avant l'arrivée de l'hiver.

Selon les cas, la taille au jardin n'a pas la même utilité :

Ainsi, au printemps, la taille est destinée à la fois à soulager l'arbre ou l'arbuste des branches mortes qui l'affaiblissent, et à lui offrir un accès aussi large que possible à la lumière. Ce dernier point vaut tout particulièrement pour les arbres fruitiers, qui ont un rendement beaucoup plus important s'ils bénéficient d'un ensoleillement intense.

- A l'automne, la taille au jardin est davantage destinée à anticiper sur la repousse des branches au printemps suivant, pour que l'arbre conserve une jolie forme.

Trucs et astuces

L'eau de pluie pour les plantes :

Essayez d'arroser vos plantes avec de l'eau de pluie (il mouille tellement souvent !!). L'hiver, faites fondre de la neige.

Les plantes en hiver :

Ne placez pas vos plantes trop proches d'un radiateur ; elles ont besoin d'une grande humidité dans l'air. Vos plantes vous en seront reconnaissantes.

Réduire la dose d'engrais :

L'hiver, réduisez la dose d'engrais au quart de celle qui est recommandée ; nos plantes aussi prennent leur période de repos.

Un puissant désherbant :

Plutôt que de jeter l'eau de cuisson des pâtes alimentaires, conservez- la dans un contenant et utilisez cette eau pour arroser vos plantes. En plus, elle constitue un puissant désherbant naturel.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

La réduction des émissions de carbone dans l'air du temps

Passionnante discussion dans le cadre du Festival du vent de Calvi sur l'empreinte écologique de l'aéronautique, comprenez la responsabilité des compagnies aériennes dans les pollutions diverses de l'atmosphère et le réchauffement climatique. Une bonne occasion d'entendre des acteurs convaincus, responsables certes de nuisances lourdes, mais engagés dans plusieurs combats contre les pollutions avec parfois les moyens du bord.

« Si le trafic devait doubler voire tripler, les effets des trainées seraient catastrophiques».Le président de Air Corsica, partenaire historique du Festiventu, Philippe Dandrieux n'a pas été le moins déterminé à s'exprimer sur la responsabilité des transporteurs aériens et à engager sa compagnie sur la réduction de la consommation de carburant. Avec quatre Airbus A330 et sept ATR (avion de transport régional) de capacité inférieure, Air Corsica a des résultats prometteurs. Les ATR volent plus bas, moins vite, et sont économes en carburant «en raison» selon Dominique Dumas, dirigeant du constructeur, «de la technologie du turbo propre qui permet d'économiser 50 % de la consommation d'un petit jet sur une même ligne.» Pour les Airbus, Philippe Dandrieux a expliqué que «sur un vol Ajaccio-Marseille, qui dure 50 minutes, des corrections de route et d'approche, permettaient aux pilotes de gagner 5 minutes et d'économiser 10% de carburant. De même, les changements de moteurs anciens permettent à chaque fois d'économiser encore 10% supplémentaires».

Des chiffres approximatifs et contestés

Les chiffres clés de l'empreinte écologique de l'aérien semblent encore approximatifs et discutés: responsable de 2 à 3% des émissions de CO2 pour les uns, plutôt 5 à 6% pour d'autres. Ce qui apparait clairement, c'est que ces estimations ne prennent pas non plus en compte les jolies «trainées de condensation» dans le ciel qui émerveillent souvent les enfants, mais contribuent aussi au réchauffement climatique. Globalement au niveau mondial, on s'attend au minimum à un doublement du trafic en 2025. Et en conséquence à une courbe identique en trafic passagers comme sur l'empreinte écologique. Il y a donc bien urgence à améliorer la consommation, la masse, en construisant des avions plus légers, mais aussi l'administration et la gestion des vols et des routes.

Pour Pierre Caussade, en charge du développement durable chez Air France, «*si le trafic devait doubler voire tripler, les effets de ces trainées seraient catastrophiques. Elles sont liées au degré d'humidité dans l'air. Il y a donc heureusement des jours où il n'y en a pas. Mais le bon moyen de les éviter serait d'informer les compagnies aériennes suffisamment à l'avance, du taux d'humidité dans l'air, de sorte que les avions voleraient plus haut ou plus bas...» «Nous avons en effet une mauvaise connaissance et peu de données sur les trainées. Airbus, Air France et Météo France ont engagé un programme de travaux du nom de «Mosaïc*». On sait, a dit Raphaël Shaffield, marketing manager chez le constructeur européen, que c'est un domaine dans lequel on peut agir. La durée de vie d'une trainée est au pire d'une journée, alors que les gaz à effets de serre dispersés dans l'atmosphère durent au moins une centaine d'années, plus pour certains».

Le train vivement critiqué

Laurent Magnin, président de la compagnie XL Airways a tenu un discours plus passionné et un peu plus «politique»: *«Les consommateurs ont changé. Ils ont bougé et ils ont fait bouger les choses dans l'aérien. Plus les chiffres seront précis, mieux on se portera. Il faut fixer des règles de conduite identiques à l'ensemble des opérateurs. Actuellement, les compagnies paient des taxes dans certains pays, pas dans d'autres ! En vérité, c'est un gouvernement mondial sur la pollution dont nous avons besoin*».

En Europe, il y a plus de cinquante compagnies régionales. Chaque jour, la réduction du poids des sièges fait gagner 150 kilos à chaque vol dans chaque avion et produit des effets positifs.

Les nombreux avantages des ATR

Les ATR présentent de nombreux avantages : ils ne volent pas sur de longue distance, pas en haute altitude, ni à grande vitesse. Dominique Dumas poursuit en rappelant qu'avec l'aérien, *«on peut se satisfaire de trois ou quatre liaisons quotidiennes sur une ligne alors que sur le même trajet, le train propose une liaison toutes les heures pour des raisons de fréquence de desserte. Or, un TGV, c'est l'équivalent en passagers d'un 747. En vitesse de croisière, il produit beaucoup plus de bruit qu'un Airbus au décollage, l'emprise au sol et l'impact sur l'environnement ne sont pas négligeables, et la SNCF ne vous dira jamais quels sont les volumes d'herbicides qu'elle utilise pour l'entretien des voies»*. Laurent Magnin (XL Airways) considère que *«on nous a enfumé avec toutes les comparaisons entre l'avion et les autres moyens de transport. Comme nous sommes confrontés à la défense d'intérêts, il faut mettre en place des moyens de comparaison indépendants. Y compris pour nous permettre, à nous transporteurs, d'être mieux informés»*. Les poids lourds par exemple, polluent quotidiennement de façon inouïe. La comparaison entre TGV et moyens porteurs comme les ATR, sur des distances courtes, ne me parait pas pertinente. Si on veut faire des comparaisons utiles, il faut analyser tout le champ d'impact de chaque moyen de transport, de sa conception à son démantèlement.

Jean-Stéphane Dévisse, de WWF, lui, «*n'attend pas beaucoup des chiffres fournis par des défenseurs d'intérêts différents, en ajoutant que l'on ne connait pas les périmètres d'analyse de ces chiffres et de ces comparaisons*». En revanche, nous sommes tous d'accord pour accepter l'idée que l'avion est un peu incontournable pour les insulaires. Mais la consommation en kérosène doit être compensée par le souci de faire des économies d'énergie dans d'autres secteurs d'activité polluants. Le changement climatique, qui suscite beaucoup de polémique, peut se mesurer par les analogues climatiques. La Balagne aujourd'hui, par exemple, c'est la Sardaigne il y a 20 ans. Avec la courbe annoncée d'élévation de la température sur la planète de 3 à 4 degrés à la fin du siècle, La Balagne vivra avec le climat de la Mer Rouge aujourd'hui!

«*Il y a quand même*, explique Pierre Caussade, *des chiffres vérifiés et validés par les Administrations et les commissaires aux comptes. Par km et par passager, il est admis que le TGV produit 22 grammes de CO2, un autocar, 25, et un avion 240! Une tonne de carburant c'est environ 3,15 tonnes de CO2 potentielles. Sur l'ensemble du réseau Air France, nous consommons, c'est une moyenne, 3,7 litres de carburant par passager et par km. Mais ce chiffre peut descendre à 2,4 litres sur un vol Paris-La Réunion.» «Vous ne tenez pas compte de l'effet trainées rétorque Sandrine Mathy du Réseau Action Climat, et les consommations sont différentes sur les lignes courtes en raison de la part des décollages et des atterrissages.»*

Des projets pour diminuer l'empreinte carbone

Pour autant Air France pratique des essais de vols à émissions réduites. C'est le cas d'un test récent sur la ligne

Toulouse-Paris, le projet «César», dont le vol a diminué de 50 % ses émissions de CO2 grâce à un bio-carburant à base d'huiles usagées retraitées, un allègement du poids de la cabine, une diminution du poids de chaque siège de 4,5 kilos. L'appareil monte en continu sans palier jusqu'à 34 000 pieds au lieu de 24.000, et descend sans palier selon une trajectoire parfaite. Cette réduction représente l'équivalent de six cents vols Paris-Toulouse chaque année.

Une fois encore montré du doigt par Laurent Magnin, «*le train dit-il, perd un argent faramineux, et ce sont les contribuables qui paient, alors que l'avion, lui, n'est pas aidé. Le consommateur paie le vrai prix, et si les compagnies aériennes n'acquittent pas la T.I.P.P (taxe intérieure sur les produits pétroliers), c'est parce que ces mêmes compagnies prennent en charge les frais de contrôle et le coût des terminaux, coûts répercutés sur le prix des billets que le voyageur achète. Mais ce n'est pas tout: la SNCF a largement abandonné le fret depuis 25 ans et les effets sur la vie quotidienne sont énormes : sur l'utilisation des automobiles, sur le transports routiers, sur la saturation des réseaux de RER...»*

«Les «politiques» doivent assumer leurs responsabilités et prendre des décisions volontaristes, reprend Laurent Magnin. Dans le passé, en fixant de nouvelles normes de consommation de carburant, ils ont de fait, condamné la «Caravelle», fleuron de l'aéronautique nationale, qui consommait 4.000 litres de carburant pour transporter 99 passagers. Les constructeurs ont donc conçu l' Airbus A300 qui consomme 1.000 litres de moins pour transporter 150 passagers.»

Raphaël Schaffield (Airbus) explique que «*la réflexion doit porter sur toute l'architecture du système de transport aérien et terrestre. Air France bénéficie déjà des avancées technologiques, notamment l'allègement des sièges, sur plus de quatorze vols quotidiens qui ont réduit de 10% leurs émissions de CO2». «Le contrôle aérien peut encore améliorer ces performances en travaillant sur les routes*» confirme Philippe Dandrieux (Air Corsica).

Pour revenir à l'altitude de croisière initiale du débat, Jean-Louis Caffier, a relancé l'espérance sur les pistes d'avenir. Peut-on mettre en œuvre, demande-t-il, des solutions concrètes, sur des lignes régulières, le contrôle aérien présentant l'avantage de pouvoir appliquer des solutions très rapidement, en trois à six mois. Dominique Dumas (ATR) n'a pas de crainte: «*La Finance ayant aussi des vertus, le poids financier du carburant oblige tous les acteurs de l'aérien à trouver des solutions*». Tous s'accordent à dire in fine, que c'est l'intermodalité (plusieurs modes de transports organisés de façon cohérente pour les usagers) dans l'aérien qui offrira des solutions équilibrées et efficientes. Mais qu'il conviendra de travailler sur des données incontestables et transparentes.

Ce ne fut pas une conclusion mais une remarque faite par Sandrine Mathy (Réseau Action Climat) en cours de débat, et qui vaut interpellation du citoyen en forme de boutade sérieuse : «*Si nous voulons diviser par deux les émissions de CO2 d'ici à 2050, soit deux tonnes par usager, cette économie représente un AR Paris-New York. Donc vous pouvez allez à New-York cette année, mais vous reviendrez un an plus tard !*» Voilà qui donne un aperçu très parlant de la responsabilité individuelle qui pourrait ajouter ce bénéfice aux 80 millions de tonnes de CO2 économisés chaque année si les conditions et les normes de l'expérience "César" menée par Air France sur la ligne Paris-Toulouse était généralisées aux avions de la compagnie.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

CINÉMA PARLANT

DATE : **6 octobre 1927**
Lieu : **États-Unies**

Dans les premiers temps du cinéma, la musique était jouée par un orchestre au sein même du cinéma. Les premiers bruitages apparurent au début des années 1920, il s'agissait alors d'effets sonores divers, comme le brouhaha d'une foule. Dans le courant des années 20 fut mis au point un procédé qui permettait d'imprimer directement sur la pellicule les informations sonores, ainsi le son ne pouvait pas se désynchroniser de l'image. Le premier film parlé, The Jazz Singer , sortit le 6 octobre 1927. La plupart des dialogues restaient inscrits sur des "cartons", mais trois cents mots furent cependant prononcés en près d'une heure et demie. Le film fut un énorme succès et prouva aux studios hollywoodiens l'intérêt de ce qu'on appelait alors les "talkies".

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h46
Dohr	13h20
Asr	15h30
Maghreb	17h55
Icha	19h10

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1413 | Jeudi 3 novembre 2011

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

FLAMBÉE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

La crise alimentaire loin d'être finie

Le président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, a prévenu mardi que "la crise alimentaire est loin d'être finie", appelant le G20 à ne pas s'occuper uniquement des banques et de la dette mais aussi des millions d'êtres humains souffrant de la faim.

Après l'ONU, c'est, ainsi, au tour de la BM d'exhorter le G20, qui réunit les 20 plus grandes puissances économiques du monde, à accorder la priorité à la sécurité alimentaire, en prévision du sommet de ce groupe qui se tiendra les 3 et 4 novembre à Cannes (France).

Pour l'institution de Bretton Woods, le maintien de la hausse des prix des produits alimentaires conjugué à une certaine volatilité, frappe durement les pays les plus pauvres et accroît les tensions sur l'économie mondiale.

Le nouveau rapport *Food Price Watch* de la BM, publié à la veille du sommet du G20, constate que si l'indice des prix alimentaires de cette institution financière a enregistré un repli marginal de 1% en septembre dernier, il dépasse encore de 19% son niveau de septembre 2010.

"*La crise alimentaire est loin d'être finie*", a mis en garde le patron de la BM qui observe que "*les prix restent volatils et des millions d'êtres humains en subissent toujours les conséquences*".

A cet effet, ajoute-t-il, "*la Banque mondiale s'est rapprochée de la présidence française du G20 et des organisations internationales partenaires pour décider d'actions de protection des plus vulnérables contre les effets délétères de cette volatilité et pour s'attaquer à certaines racines de ce phénomène*".

M. Zoellick a soutenu qu'"*il ne suffit pas de s'occuper des banques et de la dette pour conjurer la crise, car des millions d'êtres humains affamés et mal nourris vivent une crise au quotidien*", tout en estimant que le prochain sommet du G20 "*peut et doit prendre des mesures pour répondre à leurs besoins*".

Selon le rapport trimestriel *Food Price Watch*, les prix des céréales ont augmenté de 30% entre septembre 2010 et septembre 2011, le maïs progressant de 43%, le riz de 26% et le blé de 16%, alors que l'huile de soja s'est renchérie de 26%.

Autre facteur défavorable, les inondations récentes en Thaïlande, les pires depuis 50 ans, qui pourraient renforcer les incertitudes à court terme, avec des pertes totales de production estimées entre 16 et 24%.

M'SILA

Importante saisie de boissons alcoolisées

Pas moins de 3.537 canettes de bière, 1.704 bouteilles de vin et 24 autres de liqueurs ont été récemment saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de M'Sila. Agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de ladite wilaya ont procédé à l'interpellation de deux individus et récupéré, dans le garage de l'un d'eux, ce lot sans registre de commerce ni factures. Notons, enfin, qu'une enquête a été ouverte à cet effet.

A. B.

ORAN

Récupération d'une Mercedes volée

Un véhicule volé, de marque Mercedes, faisant objet de recherches des services de sécurité, a été récemment récupéré par les éléments de la sûreté de wilaya d'Oran. C'est au cours d'une opération de contrôle routinier, au centre-ville de la wilaya, que le véhicule a été remarqué. Son conducteur, âgé de 24 ans et répondant aux initiales de B. N., a été à ce titre conduit vers le siège de la wilaya pour interrogatoire.

A. B.

CONDOLÉANCES

Le collectif du *Midi Libre* partage la douleur de leur collègue et amie **Ourida Aït Ali** qui vient de perdre **son père** des suites d'une longue maladie. En cette cruelle circonstance, il présente, à elle et à toute sa famille, ses condoléances les plus attristées et l'assure de son soutien.

À Dieu nous appartenons, et à Lui nous retournons.

Très Libre

ADRAR

Découverte de 2 kg de cannabis

Une quantité de 2 kg de résine de cannabis a été saisie dans la wilaya d'Adrar, à l'extrême sud du pays, par les services de sûreté de la wilaya.

Cette quantité de drogue, récupérée lundi dernier, a été découverte au domicile d'une personne impliquée, la semaine dernière, dans une affaire de vol de bijoux.

C'est après avoir perquisitionné dans le domicile du mis en cause, que cette drogue a été récupérée. Cette opération s'est, également, soldée par la récupération d'une somme de 12 millions de centimes.

Présenté devant le parquet pour, notamment, vol et trafic de drogue, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

A. B.

EQUIPE NATIONALE

Halilhodzic face à la presse mercredi prochain

Le sélectionneur national de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic animera, mercredi prochain, une conférence de presse à 10h30 au centre de presse du Complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger (stade du 5- Juillet), a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

Le coach des Verts évoquera, à cette occasion, le stage de la sélection algérienne, prévu du 8 au 15 novembre à Alger, et au cours duquel elle disputera deux matches amicaux contre la Tunisie et le Cameroun. Il aura également l'occasion de parler de la liste des 31 joueurs convoqués en vue de ces deux sorties amicales.

Vahid Halilhodzic a fait appel à deux nouveaux joueurs à l'occasion de ce double rendez-vous : le milieu offensif Sofiane Feghouli évoluant à Valencee en Espagne et l'ailier droit Saïd Bouchouk dans les rangs du CA Batna.

2E JOUR DE LA MISE EN BRANLE DU MÉTRO D'ALGER

Les tickets épuisés

Les guichets du métro d'Alger se sont retrouvés complètement bloqués, hier, dans la matinée. De longues queues d'attente se sont formées devant les guichets provoquant, ainsi, le mécontentement des voyageurs. A l'origine de ce blocage, la non-disponibilité de tickets. Même les distributeurs automatiques, pourtant opérationnels, mardi dernier, au premier jour du lancement du métro d'Alger, ont été mis hors service. Il fallait s'attendre à voir surgir ce premier couac dû principalement, a-t-on constaté, à l'afflux considérable de voyageurs qui ont pris d'assaut le métro au premier jour de sa mise en service. Dans la station, les agents de la RATP El Djazaïr ont dû faire appel aux policiers pour pouvoir gérer cette situation de désordre. «Ils auraient dû prévoir un nombre suffisant de tickets», déplore un voyageur

Rappelons que l'Entreprise de gestion du métro d'Alger table sur une capacité de transport de 25.000 voyageurs par heure et par destination.

M. B.